

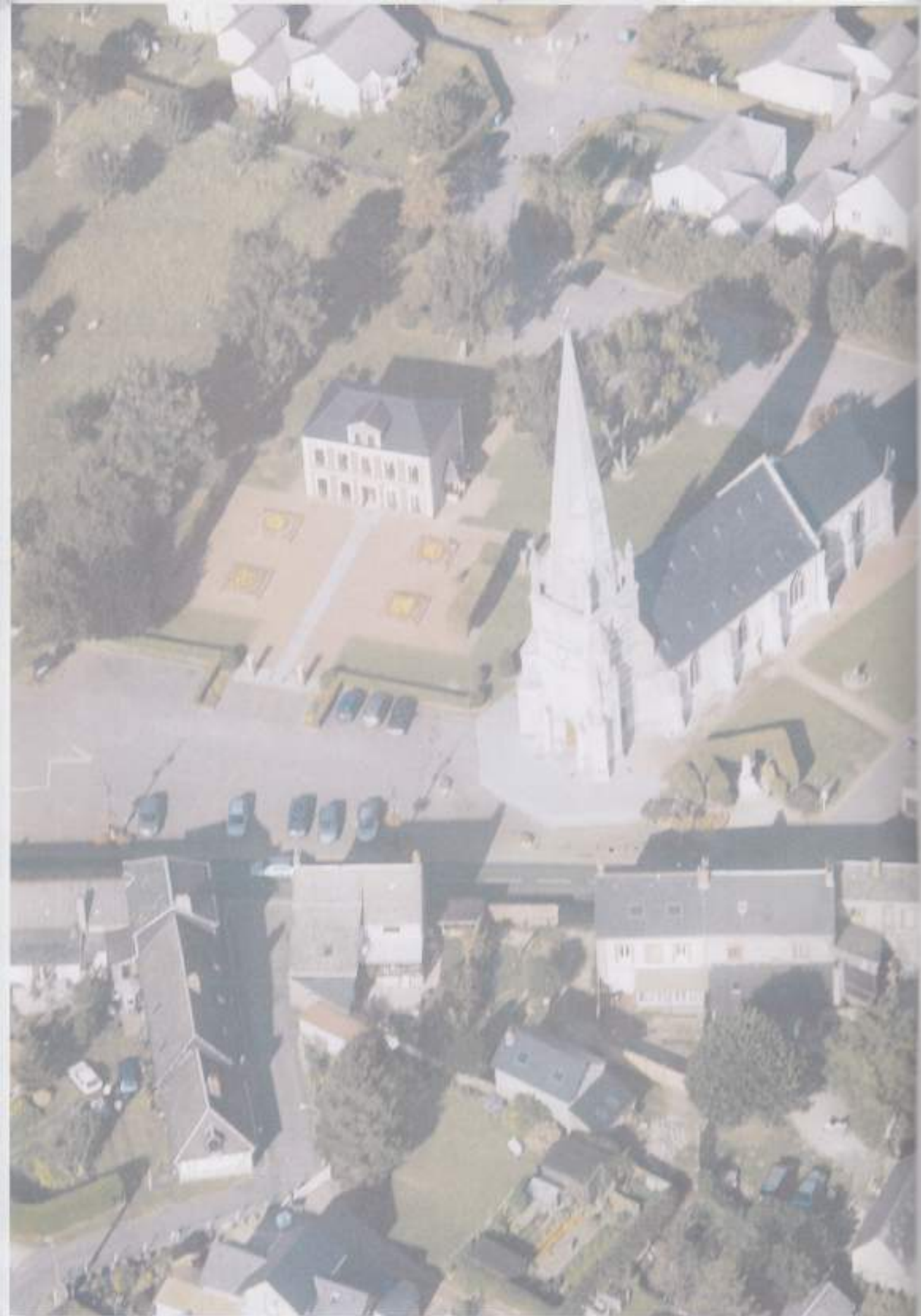


Une année à la
Cerlanque



2008

N° 26



SOMMAIRE

Edito	01
Le Conseil Municipal	02
Les Commissions	03 à 05
Les Syndicats Intercommunaux	06-07
CCSRC - Votre communauté de communes	08
CCAS	09
Recensement	10
Etat Civil	11
Le Budget	12
Les Travaux	13
La Voirie	14-15
Le Lotissement "Clos des Chaudières"	16
Notre Patrimoine Végétal	17
Loisirs	18 à 21
Commémorations	18
Le centre Aéré	18
Médailles du Travail	19
Fêtes des Mères	20
Ludisports 76	20
Voyage des Anciens	21
Repas des Anciens	21
Ecole - Cantine - Périscolaire	22-23
Concours Photos	24
Le Syndicat Electrique	25
Le Syndicat Eau	26-27
Un peu d'Histoire - Le Patrimoine de la Cerlangue	28-29
A l'honneur : Pierre Leroy et la pratique du BMX	30
Asso'mmaire - Retrouvez toutes vos Associations	31
La Vie Associative	32 à 46
Amicale des Anciennes et Anciens Elèves	32
Les Amis de Goma	33
Le Club des Aînés	34
A.S.L.C. Votre Club de Football	35
Coin d'Parapluie chante Brassens	36
La Boule Cerlanguaise	36
Le Comité des Fêtes	37
Le Foyer des Jeunes	38
Le Judo Club de la Cerlangue	39
La Maison Familiale Rurale	40-41
Grenelle de l'Environnement	42-43
Vaincre la Mucoviscidose - Virade de l'Espoir	44-45
Loisirs Peinture	46
PAC Eurêka	46
Chanson de Saint Jean d'Abbetot	47

Une année à la Cerlangue



Madame, Mademoiselle, Monsieur

C'est avec un très grand plaisir que ce bulletin municipal vous est offert par votre nouveau conseil municipal.

Il est l'œuvre de la Commission Communication que je tiens ici à féliciter pour le travail effectué, non seulement pour ce bulletin mais aussi pour notre bien sympathique feuille Cerlangaise.

L'année 2008 a donc vu l'arrivée d'une nouvelle municipalité qui m'a fait l'honneur de m'élire au mandat de Maire de notre commune.

Permettez moi tout d'abord de remercier toutes les Cerlangaises et tous les Cerlangais qui ont porté leurs suffrages sur la liste que j'ai conduite « Une équipe pour La Cerlangue » et de la confiance qu'ils nous ont témoignée.



Croyez bien que depuis notre élection, nous travaillons dans l'intérêt de toutes et tous et que je suis particulièrement attentif aux dépenses publiques.

En quelques mois, nous avons commencé à réaliser une partie de nos projets de campagne, comme la création de l'accueil périscolaire. Nous continuerons de la même manière dans les mois et les années qui viennent pour les autres projets dans la suite logique du travail et des finances.

Je voudrais aussi remercier les sortants de l'ancien conseil et en particulier Nadine Coté de nous avoir laissé une commune avec une situation financière saine, ce qui est loin d'être le cas dans d'autres communes.

Qu'il me soit permis de remercier les présidents et membres des associations locales qui ont accepté de dresser en quelques lignes le bilan de leurs activités.

Nous n'oublions pas l'animation qu'ils donnent à notre commune et nous pouvons les assurer de notre complet soutien.

Enfin, je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune et rappeler à tous que seuls des rapports constructifs entre élus et administrés peuvent nous permettre d'améliorer notre qualité de vie.

Je vous souhaite donc en mon nom ainsi qu'en celui de mes adjoints et membres du conseil municipal mes vœux les plus chers pour cette nouvelle année, et je vous invite à nous rejoindre pour la cérémonie des vœux, le 10 janvier prochain à 17h30 dans la salle polyvalente.

*Michel RAIS
Maire de La Cerlangue*



Gérard Courant
1er adjoint



Georges Legentil
2eme adjoint



Françoise Chapelle
3eme adjoint



David Guerin
4eme adjoint



Nathalie Legoy
Conseillère



Rémy Aubry
Conseiller



Lionel Dehon
Conseiller



Denis Renault
Conseiller



Jean Paul Gautier
Conseiller



Jean-Michel Lair
Conseiller



Sylvie Dumesnil
Conseillère



Françoise Terrien
Conseillère

Laurent Perrot*
Conseiller

Maryse Perrot*
Conseiller

Maire : Michel RATS
Administration générale, communication,
relations extérieures

CCAS (Centre communal d'actions sociales) :

Président : Michel RATS
Titulaires : Georges LEGENTIL
 Françoise CHAPELLE
 Sylvie DUMESNIL
 Denis RENAULT

Extérieurs : Bérénice DEHON

Elly SEBINWA
 Mme HAIZE
 Marie Thérèse LEBRUMENT



Assistante sociale dans le cadre de la représentation d'associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Représentation des handicapés
 Représentation des familles
 Représentation des anciens

CCID (Commission communale impôt direct), le Maire + 6 Commissaires :

Président : Michel RATS

Commissaires :

Représentation de la commune :

Représentation des propriétaires de biens bâtis :

Représentation des propriétaires de parcelles boisées :

Représentation du non bâti :

Représentation des locataires :

Représentation de TP (taxe professionnelle) :

Titulaires

Georges LEGENTIL
 Gérard COURANT

Dominique COURANT
 Raymond CAILLAT
 Franck QUEVAL

Pierre DUFY
 Yves CHARLES

Denis COURSEAUX
 Christian PANCHOUT

Isabelle LEBORGNE
 Sylvain GREVERY

Joël ROSE
 Denis RENAULT

Suppléants

Mme Ferry
 Mme LECOMTE
 Stéphane DEHAIS

Mr Du Douet de Gravelle
 Roland COLLARD

Max BENARD
 Eric DEBRAY

Hubert BRETON
 Mme HAIZE

Mr FEUILLOLEY
 Jean-Pierre DRONY

COMMISSION COMMUNICATION :

Président : Michel RATS
Titulaires : Lionel DEHON
 Françoise CHAPELLE
 Sylvie DUMESNIL

Extérieurs : Sammy COUTELLE
 Anne BRAUDEL
 Patricia BRUMENT
 Dominique COURANT



COMMISSION FINANCES :

Tous les membres du conseil municipal +

Extérieurs : Bernadette GUY
Anne BAILLIEUL
Dominique COURANT

**COMMISSION RURALITÉ, ENVIRONNEMENT, CHEMINS :**

Titulaires : Gérard COURANT
Jean-Michel LAIR
Rémy AUBRY
Denis Renault

Extérieurs : Hervé VASSE*
Catherine VASSE*
Jean-Claude GUY

**COMMISSION VOIRIE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE :**

Titulaires : Gérard COURANT
Denis RENAULT
Rémy AUBRY
Laurent PERROT

Extérieurs : Eric VICQUELIN
Jean-Pierre CRAQUELIN
Sylvain GREVERIE

**PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)**

Titulaires : Gérard COURANT
Jean-Michel LAIR
Françoise CHAPELLE
Maryse PERROT

**COMMISSION CADRE DE VIE, IMPLANTATION DES PROJETS :
(ANCIENNEMENT TRAVAUX)**

Titulaires : Georges LEGENTIL
Lionel DEHON
Rémy AUBRY

Suppléants : Gérard COURANT

Extérieurs : Jean-Paul BLONDEL
Anne BAILLIEUL



* Absents lors des séances photos

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, LOISIRS, CÉRÉMONIES, LOCATION DE SALLES :

- Titulaires :** Françoise CHAPELLE
Sylvie DUMESNIL
Françoise TERRIEN
Nathalie LEGOY
- Suppléants :** Sammy COUTELLE
Patricia BRUMENT
Jean-Marc VATINE



COMMISSION EN CHARGE DES ECOLES, RESTAURANT SCOLAIRE :

- Titulaires :** David GUERIN
Sylvie DUMESNIL
- Suppléants :** Christelle BENARD
Isabelle L'HER



COMMISSION, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

- Titulaires :** Françoise CHAPELLE
David GUERIN
- Extérieurs :** Bérénice DEHON
Marine PANCHOUT
Isabelle L'HER
Christelle BENARD



COMMISSION D'OFFRES:

- Titulaires :** Mme F. CHAPELLE,
Messieurs, M. RATS, G. LEGENTIL,
D. RENAULT, G. COURANT.
- Suppléants :** Mme F. Terrien ,
Messieurs , D. GUERIN, R. AUBRY, JM. LAIR, JP. GAUTIER

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE LA CERLANGUE À LA CCSRC :

(Communauté de communes de Saint Romain de Colbosc).

- Délégués :** Michel RATS
Gérard COURANT
- Suppléants :** Jean-Paul GAUTIER
Françoise CHAPELLE

SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE LA CERLANGUE :

- Délégués :** Jean-Paul GAUTIER
Jean-Michel LAIR
- Suppléants :** Françoise CHAPELLE

SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ :

- Délégués :** Lionel DEHON
Jean-Michel LAIR
- Suppléants :** Georges LEGENTIL

SYNDICAT RAMASSAGE SCOLAIRE :

- Délégués :** Françoise CHAPELLE
Denis RENAULT
- Suppléants :** Sylvie DUMESNIL

Permanences à la Mairie :

Maire,	Michel RATS	jeudi de 16h00 à 18h00
1 ^{er} adjoint	Gérard COURANT	jeudi de 18h00 à 19h00
2 ^{ème} adjoint	Georges LEGENTIL	mercredi de 10h00 à 12h00
3 ^{ème} adjoint	Françoise CHAPELLE	vendredi de 10h00 à 12h00
4 ^{ème} adjoint	David GUERIN	vendredi de 10h00 à 12h00

Ouverture de la Mairie au public :

En accord avec les secrétaires de Mairie, les jours et les horaires d'ouverture au public restent sans changement pour l'instant, néanmoins dans le temps ces dispositions pourraient être modifiées dans le cas de difficultés de fonctionnement avérées.

PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

Créé en 1974, il comprend 74 communes de l'Eure et de la Seine-Maritime, dont notre commune, autour des boucles de la Seine entre Rouen et le Havre. Il fait partie des 45 parcs naturels régionaux, qui couvrent un peu plus de 11 % du territoire français.



Ses missions :

- Protéger le patrimoine , notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages.
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique social, culturel et à la qualité de la vie
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public.
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires.

Ses missions sont déclinées dans le cadre d'une charte, validée par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

Une révision anticipée de la charte et en cours, qui permettra une meilleure lisibilité et de cohérence avec l'ensemble des partenaires. Le parc à vocation à innover et expérimenter afin de construire un projet de développement durable autour de trois objectifs :

Maintenir, voir accroître la biodiversité et la qualité des ressources environnementales du territoire.

Assurer la qualité des paysages de l'axe Seine et de l'Estuaire ainsi que de l'attractivité touristique.

Agir auprès du public pour faire changer les pratiques, les usages et développer les éco-comportements.

Adresse du Parc : Maison du Parc, 76940 Notre-Dame-De-Bliquetuit.

Pour plus d'informations sur Internet : www.pnr-seine-normande.com



Lionel Dehon

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE SCOLAIRE DE ST ROMAIN DE COLBOSC

Les représentants cerlanguais du syndicat intercommunal de ramassage scolaire de St Romain de Colbosc sont :

- Titulaires : - Mme Françoise CHAPPELLE
- Mr Denis RENAULT
- Suppléante : - Mme Sylvie DUMESNIL

Le syndicat intercommunal de ramassage scolaire de St Romain de Colbosc se compose de 30 membres titulaires soit 2 par commune et 15 suppléants.

Suite à la réunion du comité syndical du 18 avril 2008, le bureau élu se compose ainsi :

- Président : - Mr Denis MERVILLE
- 1^{er} Vice-Présidente : - Mme Marie-Renée ROCHER
- 2^{ème} Vice-Président : - Mr Guy LEMOINE
- 5 membres : - Mme Cécile GUEST de Graimbouville
- Mme Karine BOQUET de Gommerville
- Mme Nicole DANIEL d'Etainhus
- Mr Denis RENAULT de La Cerlangue
- Mr Yves SIMOND de St Gilles de la Neuville

Le syndicat intercommunal de ramassage scolaire de St Romain de Colbosc organise le transport des élèves des 15 communes membres du syndicat vers le collège de St Romain de Colbosc et la classe C.L.I.S.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SAINT ROMAIN DE COLBOSC



Le 14 décembre 1998, la Préfecture de Seine-Maritime autorise sa création et elle remplace définitivement le SIVOM de St-Romain le 1^{er} janvier 1999.

Au travers d'elle, le but est de gérer les syndicats mixtes et intercommunaux (eau, électricité, élimination des déchets, ramassage scolaire, etc.), aménager l'espace intercommunal, développer les activités culturelles et sportives, aider au développement économique.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Présentation du nouveau contrat de Pays 2007-2013

Des projets murs et réalistes

Le thème du nouveau contrat de Pays, qui définit les projets structuraux sur le territoire pour la période 2007-2013, a été présenté l'après-midi au conseil communautaire de la Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc. Il est jugé à l'unanimité comme étant tout à fait satisfaisant.

Le thème du nouveau contrat de Pays, qui définit les projets structuraux sur le territoire pour la période 2007-2013, a été présenté l'après-midi au conseil communautaire de la Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc. Il est jugé à l'unanimité comme étant tout à fait satisfaisant.

Matrice

Le thème du nouveau contrat de Pays, qui définit les projets structuraux sur le territoire pour la période 2007-2013, a été présenté l'après-midi au conseil communautaire de la Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc. Il est jugé à l'unanimité comme étant tout à fait satisfaisant.



Le thème du nouveau contrat de Pays, qui définit les projets structuraux sur le territoire pour la période 2007-2013, a été présenté l'après-midi au conseil communautaire de la Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc. Il est jugé à l'unanimité comme étant tout à fait satisfaisant.

Le thème du nouveau contrat de Pays, qui définit les projets structuraux sur le territoire pour la période 2007-2013, a été présenté l'après-midi au conseil communautaire de la Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc. Il est jugé à l'unanimité comme étant tout à fait satisfaisant.

Le thème du nouveau contrat de Pays, qui définit les projets structuraux sur le territoire pour la période 2007-2013, a été présenté l'après-midi au conseil communautaire de la Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc. Il est jugé à l'unanimité comme étant tout à fait satisfaisant.

Composition du bureau actuel et responsabilité des commissions :

Président :	Didier SANSON Maire d'Étainhus
1^{er} vice-président	Bertrand GIRARDIN Maire de Saint Romain de Colbosc Développement économique et touristique Rudologie
2nd vice-président	Denis MERVILLE Maire de Sainneville sur Seine Développement durable et actions sociales
3^{ème} vice-président	Sylvain VASSE Maire de Grambouville Ruissellement et assainissement pluvial Agriculture et paysages
4^{ème} vice-président	Nadine BOUTIGNY Adjointe au Maire de Gommerville Sport Culture Jeunesse - Petite enfance
5^{ème} vice-président	Jacques DELLERIE Maire de Sandouville Déplacements – Sécurité Voirie – Très Haut Débit
6^{ème} vice-président	Jean MOREAU Maire de Saint Laurent de Brévedent Habitat Cadre de Vie



C.C.A.S

Le C.C.A.S de La Cerlangue aide les familles en difficulté, elles doivent en formuler la demande auprès du secrétariat de la Mairie aux horaires de permanence (mercredi de 10 à 12 heures, jeudi de 15 à 19 heures et vendredi de 10 à 12 heures).

Une aide financière peut leur être attribuée, selon un barème de ressources établi par les membres de la commission en fonction de la composition de la famille.

Les personnes dont les ressources sont inférieures au barème peuvent bénéficier des aides suivantes une fois dans l'année :

- aide au chauffage d'une valeur variant de 135 € à 260 €.
- participation s'élevant à 40 % de la somme restant à charge des parents liée aux frais de séjours en classes de découvertes pour les enfants scolarisés en classe de primaire ou collège.

Pour cette année 2008/2009 maintien des actions suivantes :

- participation à hauteur de 75 % du prix du repas à titre exceptionnel pour les enfants scolarisés en classe de CLIS à St Romain de Colbosc.
- Bourse étudiant de 240 € pour les jeunes Cerlanguais âgés de 18 à 25 ans qui poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur y compris B.T.S en alternance (selon justificatif d'étudiant)
- Dictionnaires remis aux élèves de CM2

Par ailleurs depuis 2007 les subventions à caractère social sont transférées du budget communal vers le budget du C.C.A.S. Le conseil municipal en a tenu compte lors de la préparation du budget et a abondé en conséquence.

Détail des subventions transférées :

- Aides Familiales (A.D.M.R)
- Croix Rouge
- Banque Alimentaire
- Fonds de solidarité logement CAF
- Comité de coordination gérontologique
- La Fraternelle
- Secours Catholique

L'équipe municipale C.C.A.S reste à votre écoute pour tout problème particulier, l'étude des dossiers est effectuée en commission, la confidentialité est respectée.



REMISE DES DICTIONNAIRES

Pour la quatrième année consécutive, les membres du C.C.A.S de la commune ont procédé le 29 juin 2008 à la remise des dictionnaires aux 18 élèves en classe de CM2 de l'école des Pépinières. Cet ouvrage les accompagnera pour l'entrée au collège et restera une référence dans leur scolarité.

TOUTE LA POPULATION VIVANT À LA CERLANGUE SERA RECENSÉE ENTRE LE 15 JANVIER ET LE 14 FÉVRIER 2009

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme La Cerlangue, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes, un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques. Ainsi chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

La Cerlangue fait partie du groupe de communes recensées en 2009.

La campagne de communication nationale s'organisera autour d'une conférence de presse le 13 janvier 2009 à l'occasion du lancement de l'enquête de recensement.

A partir du jeudi 15 janvier 2009, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le 14 février 2009.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au : 02.35.20.50.56

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur le site www.insee.fr

Françoise CHAPPELLE

Les agents recenseurs pour notre commune :



Sylviane Halze



Blandine Terrien

DU 1^{er} DÉCEMBRE 2007 AU 30 NOVEMBRE 2008

NAISSANCES

LEMAISTRE Mathilde Cécile Delphine	19 janvier
HANTIER Nathan Daniel Patrick	26 janvier
DEFOULNY Chloé Vientiane Apolline	7 février
LEGOY Louhanne Madeleine Lydia	4 mars
CARROT Adrien Didier Georges	20 mars
ABID Naël Glay Mohamed	14 avri
COUTELLE Capucine Céline Emilie	4 juin
LAMY Ethan Gérard Laurent	14 juin
DUNEUFGERMAIN Mathis	22 juillet
MANTION Eryne Annie Martine	13 août
LEROUX Camille Mélissa Marie	3 septembre
CHARPENTIER Axelle Maryse Patricia	5 octobre
GODIN Jeanne Thérèse Patricia	23 octobre
GUILLEMET Elodie Louise Yolande	9 novembre
ROBERT Romane Christine Marjorie	16 novembre
LENFANT Enzo Franck Yanis	17 novembre



MARIAGES

MAURISSE Charles Florent Jean & LUCAS Marina Jeanne Nadine	26 avril
JOUVET Vincent François & GRAVET Anne-Sophie Marie	3 mai
SAINTERENT Ollvier Jacques & COUGET Peggy Agnès	21 juin
CRAQUELIN Olivier Jean-Pierre Camille & LANON Sandrine Suzanne Marcelle	28 juin
GUEROUT Sébastien Guillaume & HAMEL Elodie Corinne Huberte	5 juillet
BALAVOINE David Frédéric & COCHERIL Anne-Laure Aurélie	12 juillet
GERVAIS Steve Louis René & BLONDEL Mélanie Odette Nelly	26 juillet
PIEL Pierre Henri René & TEXIER Karine Maryse Claude	8 août
LEFEVRE Cyril Jean Victor & GODET Sabine Andrée Julie	16 août
GÖHLER Tobias Horst & DRONY Martine Marie Emmanuelle	6 septembre
AVENEL Emmanuel Charles Joseph & COURSEAUX Sophie Françoise	6 septembre
TORQUET Yohann Marcel Roger & CALAIS Céline Carole	6 septembre

DÉCÈS

TERRIEN Jehan-Jack Fernand Paul Adrien	17 décembre 07
TERRIEN Adrien Eugène Louis	12 mars
SAINT MARTIN Michel Georges Robert	17 mars
DURECU Lucienne Marguerite née BOUTEILLER	25 mars
LEGOY Pierre Auguste Alphonse	10 mai
DUFLO Lucienne née MALANDAIN	29 mai
DUCHESNE Jean-Marc Luc	22 août
PAQUIN Georgette Denise née DANGER	22 septembre
HAUGUEL André Charles Ernest	10 octobre
HOUARD Léonce Albert	31 octobre
CHAPET Patrice Jacques Claude	10 novembre



FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Impôts et taxes	425 340,00 €
Fonctionnement 2007 reporté	231 080,00 €
Dotations et participations	280 130,00 €
Produits services domaine ventes	26 600,00 €
Autres produits de gestion courante	17 000,00 €
Atténuations de charges	1 000,00 €
Total Recettes	1 041 150,00 €



- Impôts et taxes
- Fonctionnement 2007 reporté
- Dotations et participations
- Produits services domaine ventes
- Autres produits de gestion courante
- Atténuations de charges

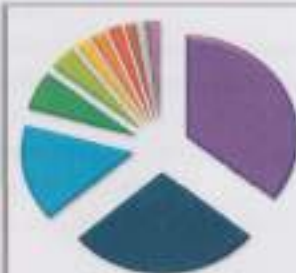
DEPENSES	
Virement à la section d'investissement	348 400,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	277 850,00 €
Charges à caractère général	259 200,00 €
Autres charges de gestion courante	122 050,00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	52 130,00 €
Atténuations de produits	3 600,00 €
Charges financières	780,00 €
Total Dépenses	1 064 970,00 €



- Virement à la section d'investissement
- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Opération d'ordre de transfert entre sections
- Atténuations de produits
- Charges financières

INVESTISSEMENT

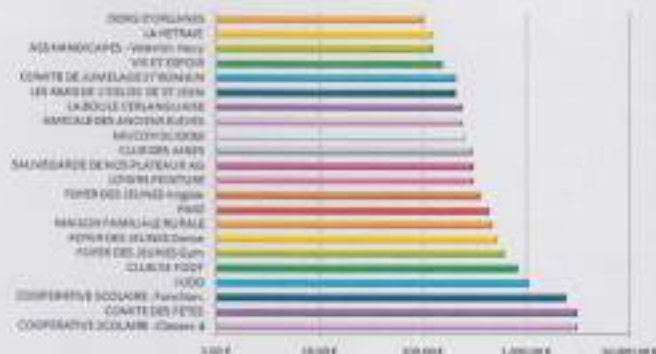
DEPENSES	
Travaux Rue des Sources	380 000,00 €
Reflexion Clos St Jean	380 000,00 €
Entretien Le Clos des Chaudières	138 000,00 €
Amenagement Mairie	81 400,00 €
Marais de la Porte Blanche	60 000,00 €
Travaux Intérieur Église St Léonard	30 000,00 €
Remboursement d'emprunt	21 600,00 €
Stade Park	20 000,00 €
Matériel divers	10 000,00 €
Tobettes publiques	10 000,00 €
Cautionnement	7 000,00 €
Chemin des Grobiers	7 000,00 €
Taxe Rue de Babylone	5 000,00 €
Total Dépenses	1 005 000,00 €



- Travaux Rue des Sources
- Reflexion Clos St Jean
- Entretien Le Clos des Chaudières
- Amenagement Mairie
- Marais de la Porte Blanche
- Travaux Intérieur Église St Léonard
- Remboursement d'emprunt
- Stade Park
- Matériel divers
- Tobettes publiques
- Cautionnement
- Chemin des Grobiers
- Taxe Rue de Babylone

SUBVENTIONS ORGANISMES PRIVÉS

Organisme	Montant
COOPÉRATIVE SCOLAIRE - Classe 4	3 000,00 €
COMITÉ DES FÊTES	3 000,00 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE - Pêcheur	2 000,00 €
JOJO	1 000,00 €
CLUB DE FOOT	800,00 €
FOYER DES JEUNES Dan	500,00 €
FOYER DES JEUNES Danse	500,00 €
MARCHE FAMILIAL RURAL	400,00 €
PSO	400,00 €
FOYER DES JEUNES English	300,00 €
CLUBS PEINTURE	300,00 €
SALVEGARDE DE NOS PLATEAUX AG	300,00 €
CLUB DES ANES	200,00 €
MARCHEURISSE	200,00 €
MARCHE DES ANCIENS SÈVRES	200,00 €
LA NOUVE CÉRAMIQUE	200,00 €
LES AMIS DE L'ÉGLISE DE ST JEAN	200,00 €
COMITÉ DE SÉNEVILLE ET ROMAIN	200,00 €
VE ET ESPOR	100,00 €
VE BICHICAPÉ - Vieux-Noy	100,00 €
LA FETRAO	100,00 €
ORPÈ D'ORGANIS	100,00 €
Total	30 000,00 €



RECETTES	
Virement de la section de fonctionnement	348 400,00 €
Subventions	323 400,00 €
Fonctionnement d'investissement	238 390,00 €
Excédent de Fonctionnement	189 200,00 €
Immobilisations	52 130,00 €
Fonds de compensation de la TVA	27 900,00 €
Taxe locale d'équipement	13 300,00 €
Cautionnement	1 200,00 €
Total Recettes	1 094 920,00 €



- Virement de la section de fonctionnement
- Subventions
- Fonctionnement d'investissement
- Excédent de Fonctionnement
- Immobilisations
- Fonds de compensation de la TVA
- Taxe locale d'équipement
- Cautionnement

TRAVAUX COMMISSION CADRE DE VIE (ANNÉE 2008)

Réalisation d'une aire de jeux pour les petits :

Une surface de jeux est réservée pour les enfants à côté du lotissement clos des chaudières. Les travaux seront réalisés au printemps 2009.

D'un coût total initial de 58558 € TTC, deux subventions ont été accordées :
10 000 € par le Député de la circonscription, Jean Paul LECOQ
12 500 € par le Conseil Général.



une des structures prévue sur l'aire de jeux

Salle polyvalente :

Travaux de toiture : la couverture qui était en bardeaux bitumeux, est maintenant en ardoises.

Les « cache-moineaux » et les rives ont été remis à neuf, et peints.

La porte du local foot a été changée, ainsi que les vitres des lucarnes suite à des actes de vandalisme.

Dans les locaux : suite au contrôle quinquennal obligatoire réalisé par les services préfectoraux, des mises aux normes sont effectuées :

- Alarme incendie installée
- Un « groom » posé sur la porte du local de stockage des tables et chaises.
- Vérification des exutoires (désenfumage automatique par ouverture sur le toit)
- Formation de Mme VATINE au maniement des appareils de sécurité (extincteurs, alarme incendie), de même elle assure la tenue du registre des contrôles obligatoires des locaux, comme les essais périodiques de l'alarme incendie.

Le contrôle annuel des installations électriques est réalisé par l'organisme SOCOTEC.

Le contrôle annuel des extincteurs et des exutoires est fait par l'entreprise PROMAT.

Une rampe d'accès à la salle, pour les handicapés a été posée en novembre par l'entreprise de maçonnerie Patrick Feuilleley.

Pose de distributeurs de savons et de sèche-mains électriques

Eglises St Leonard et St Jean d'Abbetot :

Changement des ardoises endommagées et nettoyage des gouttières et remplacement des descentes en cuivre.

Restaurant scolaire :

Remise en état de la VMC (ventilation mécanique contrôlée). D'autres petits travaux, comme la pose de distributeurs de savon, moustiquaire, etc.

Ecoles des Pépinières :

350 m² de bitume ont été coulés, pour permettre une meilleure propreté des sols des locaux.

Trois réservations au sol sont prévues pour la plantation d'arbres cet hiver.

Suite à la mise en place en septembre de l'accueil périscolaire, de nombreux travaux ont été nécessaires :

Aménagement complet de l'ancien préau, dite salle d'exposition : isolation, faux plafond, chauffage, éclairage, peinture, placards, et mobilier. Cette pièce reçoit maintenant l'accueil périscolaire des enfants de 6 à 11 ans.

Réaménagement de la salle des activités à la maternelle, pose de barres anti-panique sur deux portes, achat de mobilier. De plus la pose d'un abri en bois par nos employés communaux dans la cour, a été rendue nécessaire pour ranger les vélos et autres jeux qui se trouvaient dans cette salle. Cette pièce reçoit maintenant l'accueil périscolaire des enfants de 3 à 5 ans.

La classe de soutien scolaire a été isolée, tapissée et peinte.

Bibliothèque : toutes les fenêtres ont été changées.

Des volets PVC ont été installés sur l'arrière du bâtiment.

Divers : Pose de distributeurs de savon et de sèche-mains électriques. Installation réducteur de pression sur le circuit d'eau.

Tableau d'affichage.

Liste non exhaustive, le reste concernant des travaux mineurs.

La commission tient à remercier les entreprises qui ont travaillées efficacement durant toute cette année.



COMMISSION VOIRIE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan de l'année 2008

Cette année la commission a travaillé sur plusieurs points :

Signalisation.

Circulation, vitesse, aménagements futurs.

Signalisation

L'aspect signalisation routière a été abordé par un diagnostic quasi complet effectué sur les panneaux en place sur notre commune, il reste à effectuer une partie des environs proches du village.

Le résultat de ce travail démontre que notre village était et reste encore mal équipé :

- Suite aux différents changements de réglementation au cours des vingt dernières années beaucoup de panneaux étaient devenus totalement obsolètes, ces panneaux ont été déposés.
 - Il est également apparu que l'entretien concernant les panneaux n'était pas organisé, une tournée par les employés municipaux a été effectuée, les panneaux ont été nettoyés. A partir de l'an prochain, deux tournées systématiques par an seront planifiées.
 - Pour certains d'entre eux, les normes de distance, de hauteur n'étaient pas respectées, ces réglages ont été apportés.
- Pour d'autres, ils ne respectent plus les normes en vigueur, ils devront donc être remplacés dans le temps, compte tenu du coût très élevé que cela représente, ce travail sera étalé dans le temps.

Il y a une autre signalisation que la routière, c'est celle des bâtiments communaux, cette action faisait partie d'un engagement électoral, beaucoup de nos Cerlanguais nous avaient fait remarquer que celle-ci n'était pas complète, depuis la fin octobre ce problème est réglé, quatre panneaux d'indication ont été ajoutés, un côté entrée Est, un côté entrée Ouest et pour être complet deux autres rue de la Mare des Chaudières ont pris place pour indiquer l'école des Pépinières et la salle polyvalente.

Les alentours de la mairie seront également à améliorer, ceci sera fait après les travaux d'agrandissement et d'aménagement.

Gérard COURANT responsable de cette commission tient à remercier les membres qui l'ont épaulé dans ce vrai travail, domaine nouveau pour lui depuis les dernières élections.



Circulation, vitesse, aménagements futurs

Traversée du village : dans l'objectif de réduire la vitesse, nous avons rencontré en Mairie Monsieur MERVILLE, Messieurs BUGEON et PETIT de la direction des routes, la gendarmerie du HAVRE en charge de la sécurité routière du village en la personne du Major Philippe SERVEL. Nous leur avons présenté nos souhaits et nos projets sur la mise en sécurité de la traversée du village ainsi que des axes qui le desservent. Nous leur avons demandé leur soutien et participation dans ces projets.

Un audit par un cabinet extérieur a été fait, nous en attendons le retour.

Rue des Sources : suite aux derniers travaux de voirie, le constat est que la vitesse est toujours très élevée au carrefour des rues des Sources, Paul Masson et le chemin de la vieille posée, une limitation à 50 km/h a été proposée par la commission et validée par le conseil municipal.

Rue du Bocquetal : toujours pour des problèmes de vitesse la commission a proposé une limitation à 50km/h, celle-ci a également été validée par le conseil municipal.

Ces limitations seront installées début 2009.

Rue des Pépinières, rue du Four à Chaux, Clos de la mare des Chaudières : un projet de circulation est à l'étude pour rendre possible les déplacements en toute sécurité des piétons, des vélos et des personnes à mobilité réduite, ce secteur sera dans l'avenir un centre de déplacement très central qui doit être adapté à tous en sécurité.

Réalisations effectuées en 2008

A peine arrivé au conseil, nous avons eu la charge de réaliser les projets initiés par le précédent mandat.

La rue des Sources nous a posé quelques difficultés mais le résultat final est très satisfaisant.



Le clos Saint Jean

La réfection de la voirie du Clos Saint Jean s'est déroulée parfaitement, l'équipe en place de la Ste ASTEN a très bien répondu à nos attentes, cette réalisation était sous le contrôle de M. Sébastien GRENET, géomètre expert, qui a totalement rempli son rôle, merci et bravo à toutes ces personnes.



De lourds travaux de voirie ont permis de résoudre les problèmes d'écoulement des eaux pluviales ainsi que la réfection totale des chaussées et trottoirs.

LE LOTISSEMENT « CLOS DES CHAUDIÈRES »

La vie s'installe au Clos des Chaudières.

Pour rappel, ce lotissement comporte 14 parcelles. Son aménagement s'est achevé en juin 2007, et depuis, 13 pavillons y ont fleuri : environ la moitié sont déjà ou seront très bientôt habités, les autres sont en cours de construction, dans des étapes d'avancement diverses, allant de la pose des fondations aux aménagements intérieurs.



Les pavillons construits et en cours de construction

Par ailleurs, le projet d'un ensemble de logements locatifs destiné à occuper la 14^{ème} parcelle a vu son permis de construire délivré en juin 2007. La phase d'appel d'offres qui a suivi, pour le marché public que représente une telle construction, s'est avérée un peu plus longue que prévue; mais celle-ci est arrivée à son terme et les travaux devraient démarrer en janvier 2009, avec un petit trimestre de décalage par rapport au planning initial. Les 6 pavillons qui sortiront ainsi de terre, d'une surface habitable en rez-de-chaussée d'environ 83 m² chacun, seront jumelés deux à deux par le garage.



Image de synthèse du projet dans son environnement

Enfin, en plus de la plantation des haies de charmilles sur les bordures extérieures des parcelles, l'aménagement d'une aire de jeux, évoqué plus en détail dans l'article consacré aux travaux généraux et rédigé dans ce même bulletin, devrait apporter sa touche finale au Clos des Chaudières dont le paysage sera alors déjà bien dessiné !

Anne BRAUDEL

Dès le début de la campagne électorale notre équipe a exprimé un attachement fort au mot *Ruralité*, ce mot parmi d'autres était également exprimé par l'équipe concurrente ce qui nous lie aujourd'hui pour mener à bien ce que je considère comme une mission communale.

Aujourd'hui ce mot revient régulièrement dans les conversations, mais en écoutant, en observant chacun a sa propre définition, son idée.

Pour notre équipe municipale, qu'entendons-nous par ruralité ?

Il y a plusieurs aspects importants comme :

- Le patrimoine architectural
- Les coutumes
- La culture, l'élevage etc....
- Le patrimoine végétal

Dans certains de tous ces items, une commune peut, plus ou moins facilement, plus ou moins rapidement intervenir, concevoir, rétablir, financer, conseiller, aider, elle n'a aucune volonté de confondre passéisme et ruralité, il faut trouver le bon compromis avec la modernité.

- Le patrimoine architectural sera abordé dès 2009 par le recensement des bâtiments agricoles qui sera confié à M. Patrick Lebourgeois, cet état des lieux sera pris en compte dans le PLU qui sera initié également en 2009.
- Les coutumes, nous espérons vivement que notre tout nouveau comité des fêtes s'emploiera à faire revivre une certaine tradition, nous leur souhaitons beaucoup d'inspiration.
- La culture, l'élevage, c'est de toute évidence un secteur économique qui fait vivre toute l'année la ruralité, ce secteur a évolué avec les nouvelles techniques.
- Et enfin il y a le **patrimoine végétal**, c'est aujourd'hui l'item où chacun, à son niveau peut intervenir modestement mais efficacement pour le plaisir de tous.

Nous avons la chance de vivre dans une commune où les bois, les bosquets, les talus sont encore présents et structurent harmonieusement notre paysage. L'équipe municipale est déterminée à conserver ce patrimoine rural.

Pour conserver celui-ci le choix des végétaux est primordial. Lors des 20 à 30 dernières années, des mauvais choix de plantations suite aux nouvelles modes, au changement de population ont été faits.

La commune n'est pas en reste, un certain nombre de végétaux exotiques ont été plantés dans le temps, nous avons commencé à rétablir la situation, nous mènerons ce travail jusqu'à son terme. Pourquoi ? Vous êtes en droit de vous poser la question !

- Il y a plusieurs raisons à ça !

La première, nous l'avons déjà exprimée, c'est une raison de patrimoine, de culture, d'identité, nous voulons obtenir une spécificité Cerlangaise, nous sommes confortés dans cet esprit par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (anciennement Parc de Brotonne), les chartes paysagères du SCOT, du département, de la région, etc.

La deuxième, c'est que tous les spécialistes écologiques bannissent aujourd'hui la plantation des thuyas ou autres végétaux de ce type à croissance ultra rapide qui génèrent des déchets verts en grande quantité, contrairement aux essences locales ces arbres amènent également des maladies pour les autres végétaux par la prolifération d'insectes nuisibles.

En aparté, je précise que pour une commune qui combat les nuisances d'un centre de traitement ou de valorisation de déchets verts, il serait de bon augure d'en produire le moins possible.

- Que devons et pouvons-nous faire ?
- Certains propriétaires de talus plantés ont un certain nombre d'obligations, celles-ci concernent l'entretien, l'abattage, la replantation, toutes ces phases sont sous autorisation de la mairie et de l'Etat par le service de la Forêt et du Territoire, les infractions à ces devoirs sont traitées par le code de l'urbanisme et réprimées par les articles L480-4 / L480-5 / L480-7, le maire a compétence à verbaliser.
- D'autres propriétaires ont dans leur acte notarié un paragraphe qui traite ces questions, nous leur conseillons vivement de lire ou relire ces passages car encore une fois pour le bien de tous, il est souhaitable que cela se fasse correctement sans intervention extérieure toujours désagréable.
- Pour les autres, nous comptons sur leur bon sens, l'enjeu est considérable, écologique.

Pour l'ensemble des personnes, la plantation de végétaux locaux peut être aidée par plusieurs entités.

Financièrement et techniquement par le département sous certaines conditions.

Techniquement par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, il est possible de commander des végétaux avec leur concours deux fois par an, en octobre et en février avec des conditions de prix intéressantes.

Toutes ces démarches et indications sont disponibles en mairie, les formulaires vous seront remis pour accéder aux autorisations utiles pour ces travaux.

COMMÉMORATIONS

8 mai

Mr Albert Morel, ancien combattant d'Algérie est depuis plusieurs années le porte-drapeau de la commune, notamment pour les cérémonies officielles des 8 mai et 11 novembre. Pour des raisons de santé, M. Morel a souhaité avec regret passer le relais. Il a honoré sa fonction de porte-drapeau pour la dernière fois le 8 mai 2008. La municipalité tient à lui rendre hommage pour son dévouement et son assiduité.



11 novembre

Le 11 novembre 2008, de nombreux Cerlanguais se sont déplacés pour commémorer le 90^{ème} anniversaire de l'armistice de Rethondes. La municipalité félicite l'ensemble des enfants qui sont venus se recueillir au monument aux morts et chanter la Marseillaise. Cette commémoration a été marquée par l'arrivée de notre nouveau porte-drapeau, M. Bernard Bailleul, ancien combattant d'Algérie. M. Bailleul a accepté d'assurer la fonction de porte-drapeau pour la commune de La Cerlangue lors des cérémonies commémoratives.



Françoise Chapelle

CENTRE AÉRÉ

Comme chaque année le centre aéré a accueilli du 7 juillet au 22 août les enfants âgés de 6 à 15 ans. Ils ont retrouvé Sylvain SAVALLÉ et Anne-Sophie pendant quatre semaines en juillet, Tiphaine DURET et Johnny DEMAREST trois semaines en août.

La première semaine de juillet a été animée sur le thème de la reconstitution du village indien, la seconde sur les jeux olympiques et la troisième sur les traces d'Arsène Lupin. Les jeunes sont partis en mini camp à Mesnières en Bray au Pony Club. Quelle joie de pouvoir soigner, monter et tisser une complicité avec le poney. Ce fut l'occasion de faire du camping sans les parents.

Pendant le mois d'août, les enfants se sont improvisés journalistes, ils ont rédigé une gazette, ils ont effectué des recherches sur l'art et la culture de la Chine. Ils ont profité de la piscine, de la forêt de Montgeon et du parc EANA de Gruchet le Valasse. Cette période s'est clôturée au mini camp à Mesnières en Bray sous un temps de Normandie. Tiphaine a réalisé des CD regroupant des photos pour chaque enfant, vous pouvez les retirer en mairie aux heures de permanence.

Par ailleurs quelques enfants ont oublié des vêtements pendant les séjours, ils sont à votre disposition en mairie.

Une baisse de fréquentation s'est manifestée en août, une enquête vous sera distribuée afin de connaître vos souhaits et attentes du centre aéré pour l'année à venir.



Françoise Chapelle



CÉRÉMONIES DE REMISE DES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Cette année les demandes de médailles du travail étaient plus nombreuses que d'habitude. Les remises se sont effectuées à l'issue des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI (PROMOTION DU 01/01/2008)

Étaient présents :

Echelon ARGENT (20 ans de travail)

Monsieur Daniel HENRY - Chef de chantier -
ALSTOM POWER SERVICE
Monsieur Christian DESJARDINS - Tourneur Câbleur-
TCH DE ANGELI

Echelon VERMEIL (30 ans de travail)

Monsieur Christian DIAL - Docker - CNMEP
Monsieur Daniel HENRY - Chef de chantier -
ALSTOM POWER SERVICE
Monsieur Christian DESJARDINS - Tourneur Câbleur-
TCH ANGELI

Echelon OR (35 ans de travail)

Monsieur Philippe GRIGY - Technicien - DALKIA

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE (PROMOTION DU 14/07/2008)

Étaient présents :

Echelon ARGENT (20 ans de travail)

Madame Chantal DELAUNE - Secrétaire - SAMIA NORMANDIE

Echelon VERMEIL (30 ans de travail)

Monsieur Daniel DELAUNE - Chaudronnier - SAMIA NORMANDIE
Monsieur Philippe PIGACHE - Chef de chantier - SAMIA NORMANDIE

Echelon OR (35 ans de travail)

Monsieur Jean-Louis FLEURET - Chef d'équipe - EIFFAGE CONSTRUCTION H.N.
Monsieur Didier LUCAS - Chauffeur routier - TRANSPORTS CAREL
Monsieur Jean-Paul LUCAS - Chaudronnier soudeur - CTS

Echelon GRAND OR (40 ans de travail)

Monsieur Didier LUCAS - Chauffeur routier - TRANSPORTS CAREL



FÊTE DES MÈRES

Cette année la municipalité a convié toutes les mamans le 31 mai au restaurant scolaire à l'occasion de la fête des mères. Pour des raisons de plannings de salles surchargés, les mamans ont été honorées avec une semaine de décalage.

A l'initiative de la commission fêtes et cérémonies, plusieurs enfants ont lu un poème en l'honneur de toutes les mamans présentes. Nous tenons à les féliciter pour leur courage et l'émotion transmise lors de leur prestation.



A l'issue, toutes les mamans et papas étaient conviés à partager le verre de l'amitié. Les mamans sont reparties avec la traditionnelle rose.

Françoise Chapelle



*S'il m'arrive quelquefois
D'avoir un rêve qui me fait peur,
Maman chérie, c'est dans tes bras
Que je retrouve la douceur.*

*S'il fait trop gris ou nuageux,
Que je m'ennuie un peu,
Tu m'inventes vite un nouveau jeu
Qui sèche la pluie dedans mes yeux.*

*Si mes leçons sont bien trop dures,
Le calcul ou la lecture,
Tu viens souvent m'aider le soir
À terminer tous mes devoirs.*

*Et si mon cœur bondit de joie,
Que c'est la fête dans ma tête,
Maman chérie, c'est dans tes bras
Que je partage mon bonheur.*

*Et si je t'aime tendrement,
C'est parce que quand je serai grand,
Tu seras encore ma Maman,
Je serai toujours ton enfant.*

LUDISPORTS 76

Le dispositif Ludisports 76 est ouvert aux enfants scolarisés du CP au CM2. Cette année, il se déroule du 22 septembre 2008 au 30 juin 2009. L'adhésion pour l'année scolaire s'élève à 15 € par enfant. L'inscription s'est effectuée en mairie aux heures de permanence jusqu'au 17 septembre 2008.

Le Ludisports 76 aura lieu :

- tous les mardis de 16h45 à 17h45 pour les enfants du CP au CE2 et de 17h50 à 18h50 pour tous les enfants du CP au CM2.
- Tous les vendredis de 16h45 à 17h45 pour les enfants du CM1 au CM2

Les activités se déroulent à la Salle de Sports

Ce dispositif permet d'initier les enfants à plusieurs disciplines sportives et pourquoi pas faire naître une passion pour un sport.

Françoise CHAPELLE



VOYAGE DES ANCIENS

Vendredi 13 juin 2008, 69 aînés avaient rendez-vous à 7h45 pour le voyage annuel offert par la commune. Les cars sont partis sous un ciel normand en direction de la capitale. Après l'arrêt traditionnel du petit déjeuner, nous voici arrivés à la place Pigalle. Nos anciens sont montés à bord du petit train pour un circuit à travers les célèbres rues de la butte Montmartre. L'arrêt s'est effectué au Sacré Cœur, suivi d'un court temps libre qui a permis à chacun de découvrir la place du Tertre avec ses artistes, le Sacré Cœur et les typiques ruelles du quartier.

L'ensemble des participants fut convié à déjeuner dans le célèbre cabaret « Chez ma Cousine ». A l'issue du repas, un spectacle composé de chanteurs, illusionnistes, chansonniers et imitateurs a ravi tout le monde. Quel plaisir de les voir rire, les soucis et les douleurs sont oubliés.

C'est donc heureux d'avoir passé une agréable après-midi qu'ils reprirent le petit train pour redescendre vers la place Pigalle où les cars les attendaient pour le retour.

Françoise CHAPELLE



REPAS DE NOËL DES ANCIENS

La municipalité a convié les anciens âgés de 65 ans (ou plus) dans l'année avec leur conjoint autour d'un déjeuner pour fêter Noël, jeudi 11 décembre.

Un menu festif leur a été servi au Babylone par la Maison Lefay.

L'accordéoniste Franck Vilain est venu animer la journée avec des airs de guinguette.

Par ailleurs les malades qui n'ont pu assister à cette journée conviviale n'ont pas été oubliés. Ils ont reçu une visite accompagnée d'une boîte de chocolats.

Noël, c'est la joie de se retrouver, de partager, d'échanger, de chanter.



Françoise CHAPELLE

LA VIE DES ÉCOLES 2007/2008



143 élèves étaient inscrits pour la rentrée de septembre 2007, commençons par les activités des classes maternelles de Mme Quemion et Mlle Belloncle :

La semaine du goût en octobre, était consacrée à la découverte des différents saveurs des agrumes, pains spéciaux et fromages.

Le 13 novembre : « conte du hérisson » Animations autour du hérisson afin de sensibiliser les enfants à leur protection et à la biodiversité dans les jardins, animations réalisées par M. Alain Cantais d'ECO-CHOIX.

Le cross pour sensibiliser les enfants à la Mucoviscidose a mobilisé beaucoup de parents et permis de récolter 432.10 € de dons.

Le 22 novembre, les deux classes sont allées au Havre visiter le musée Malraux dans le cadre de leurs projets d'arts plastiques qu'elles développent tout au long de l'année avec deux intervenants, un peintre et un sculpteur.

Les enfants de la petite section ont profité du voyage pour découvrir la plage, ceux de la moyenne et grande section ont visité l'église St Joseph.

Le 29 février Les élèves de Mlle Belloncle ont rendu visite à leurs correspondants Gonfrevillais.

Le 20 Mars, jour de carnaval à l'école, le goûter a été pris avec les autres classes dans la salle polyvalente.

Le 19 mai la visite à Artmazia dans le pays de Bray clôturait une année riche en découvertes, le parc est basé sur la sensibilisation sur les animaux, les plantes, les objets d'art, les sens par une animation ludique.

Le 20 Juin, c'était au tour des correspondants de Gonfreville de rendre visite à nos petits Cerlanguais pour l'occasion des Olympiades.

Les Primaires sont répartis en quatre classes, les CP/CE1 de Mme Provaux, les CE1/CE2 de Mme Cosme, les CE2/CM1 de Mme Rasse et les CM1/CM2 de Mme Laby.

Le 27 Novembre les CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allés voir le spectacle « L'inventeur est un vantard » au Siroco, offert par la communauté de communes.

Le 22 Novembre, sortie à Lillebonne pour les classes de Mmes Rasse et Cosme, visite du cirque et son musée Gallo Romain avec deux conférencières puis visite du Marais de la vallée de la Risle.

Le 25 janvier et 1 février, deux journées sur la sécurité routière ont été animées avec théorie et parcours en bicyclette pour les CE2-CM1-CM2.

Le 25 Mars les CE1/CE2 rencontrent leurs correspondants de l'école Paul Bert au Havre.

Le 25 Mars les CP visitent la Ferme aux Escargots.

Le 1^{er} Avril une conteuse vient exercer son art auprès des enfants de Mmes Cosme et Rasse.



Visitez la mucoviscidose

Les élèves se dépensent pour l'association

Chaque année, les élèves de l'école Les Périscolaires se sont associés à un projet au profit de l'association nationale de la mucoviscidose.



Les élèves de l'école Les Périscolaires ont participé à un cross-country au profit de l'association nationale de la mucoviscidose.

Le 20 juin, c'était au tour des correspondants de Gonfreville de rendre visite à nos petits Cerlanguais pour l'occasion des Olympiades.

Le 27 novembre, les CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allés voir le spectacle « L'inventeur est un vantard » au Siroco, offert par la communauté de communes.

Le 22 novembre, sortie à Lillebonne pour les classes de Mmes Rasse et Cosme, visite du cirque et son musée Gallo Romain avec deux conférencières puis visite du Marais de la vallée de la Risle.

Le 25 janvier et 1 février, deux journées sur la sécurité routière ont été animées avec théorie et parcours en bicyclette pour les CE2-CM1-CM2.

Le 25 mars, les CE1/CE2 rencontrent leurs correspondants de l'école Paul Bert au Havre.

Le 25 mars, les CP visitent la Ferme aux Escargots.

Le 1^{er} avril, une conteuse vient exercer son art auprès des enfants de Mmes Cosme et Rasse.





Le 28 Avril les CP partent en Classe de découverte, deux jours à la ferme du Houvre, où ils participent aux soins aux animaux, à la traite des vaches.

Le 28 Avril pour les CE2/CM1 et le 29 Avril pour les CE1/CE2 visite à St Sulpice de Grambouville pour une sortie nature (source, mare, nids de cigognes) et découverte du patrimoine (chaumières, menhirs, paysages, métiers d'autrefois).

Le 22 Mai visite du centre de tri des déchets au Havre pour les élèves de CM1/CM2, sensibilisation dans l'année au développement durable, confection d'une œuvre, « la poubelle, fille de la terre » pour l'exposition publique au Siroco le 5 juillet 2008.

Le 26 juin, pour les CM1/CM2, visite de la Villette avec ses ateliers, ses animations notamment sur le réchauffement climatique, l'exposition permanente sur l'énergie, le son, la lumière, l'image.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Depuis la rentrée de septembre 2008, un accueil périscolaire a vu le jour à la Cerlangue, destiné aux parents d'enfants scolarisés aux écoles primaires et maternelles.

Le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30, les enfants sont accueillis par Melles Lefrançois Gwenaëlle et Heuzé Hélène qui leur proposent des jeux ludiques, des activités de travaux manuels, qui les accompagnent dans un projet éducatif.

Les enfants sont regroupés par tranche d'âge, les 3 à 6 ans dans la salle de jeux de l'école maternelle, les 6 à 11 ans dans la salle d'activités de l'école primaire. Un goûter leur est servi à 16h 45.

Les tarifs sont forfaitaires :

Pour l'accueil régulier

- 1^{er} enfant 1.60E le matin, 1.60E le soir + 0.5 E pour le goûter.
- 2^{eme} enfant 1.20E le matin, 1.20 E le soir + 0.5E le goûter.

Pour l'accueil occasionnel

- 1^{er} enfant 2 E le matin, 2 E le soir + 0.5 E pour le goûter.
- 2^{eme} enfant 1.50 E le matin, 1.50 E le soir + 0.5 E le goûter.

Pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 750, un ajustement du tarif sera effectué.

Le paiement a lieu en fin de mois, comme la cantine.

Actuellement une dizaine d'enfants bénéficient de l'accueil périscolaire, avec les nouvelles constructions dans notre village, nous espérons répondre aux attentes des nouveaux habitants parmi lesquels les deux parents travaillent le plus souvent.

David Guérin



RÉSULTATS CONCOURS PHOTO

L'ensemble des photos prises a permis d'apprécier une grande diversité de points de vue de notre commune. C'est avec plaisir que ces photos ont été regardées par toutes les personnes présentes à l'issue de la cérémonie du 11 novembre présidée par notre maire, Michel RATS, lors du verre de l'amitié à la Salle des Marronniers.

Le gagnant, Marc Dumesnil, a donc l'honneur de faire la couverture de ce bulletin, et se voit, de plus, offrir un dîner pour deux personnes au restaurant.

Le choix a été fait par les Cerlanguais par la désignation sur bulletin de leurs trois photos préférées.

Le dépouillement de l'urne s'est fait le lundi suivant en commission communication.

La seconde place revient à M. & Mme Patrick Beaujard et la troisième à M. & Mme Daniel Coutelle. Leur photo est également à l'honneur au dos du livret. Vous retrouverez toutes les autres photos dans ce bulletin. Un grand merci à vous tous, pour le regard attachant porté sur votre commune.

Lionel Dehon



PROJETS ÉLECTRIQUES POUR L'ANNÉE 2009

En lien direct avec le Syndicat Intercommunal d'Électrification Rurale et de Gaz (SIERG) de St Romain de Colbosc, la commune a demandé la réalisation de plusieurs projets :

Dans le cadre de la tranche d'extension :

- La réalisation d'une borne électrique sur la place de la mairie, qui permettra l'alimentation d'animations diverses ou de petits marchés potentiels, avec plusieurs possibilités de raccordements électriques ponctuels.

Dans le cadre de la tranche d'éclairage public :

- Le renouvellement de l'éclairage public du lotissement clos St Jean (vétuste, et rendu nécessaire suite aux travaux de voirie)
- Un point lumineux dans le chemin des écoliers
- Deux à trois points lumineux à l'entrée du hameau du Clap, côté bourg
- La mise en souterrain du réseau électrique à l'entrée du bourg côté St Romain de Colbosc, et la mise en place de candélabres supplémentaires, permettant un éclairage plus en amont de l'entrée de la commune.



D'autre part, suite à des chutes de voltage constaté par ERDF, sur une partie du hameau du Bocquetal, le changement du transformateur nommé « casse-cou » et le renforcement du réseau électrique est en cours d'étude.

Les études techniques sont supervisées par le Syndicat Départemental d'Énergie Rurale (SDER) et le SIERG de St Romain suite aux demandes des communes. Le vice-président du SIERG ayant délégation pour la préparation et le suivi des travaux réalisés sur six communes dont la Cerlangue, est Lionel Dehon, conseiller municipal de notre commune.

Il faut préciser, que les communes exprimant leurs différents projets électriques, le SIERG de St Romain doit procéder, une fois toutes les demandes recensées et chiffrées, à un arbitrage par priorité. Les travaux non réalisables pour l'année à venir, sont alors effectués l'année suivante généralement.

Lionel DEHON

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE SCOLAIRE ST ROMAIN DE COLBOSC

Le syndicat intercommunal de ramassage scolaire de St Romain de Colbosc organise le transport des élèves vers la classe de C.L.I.S et le Collège André Siegfried. Le département finance 89.50% du coût du transport et les 10.50 % restent à la charge des communes membres. Le coût d'un élève transporté pour l'année scolaire 2008/2009 s'élève à 30.00 €.

Lors de la réunion du comité syndical du 27/10/2008, les relevés de comptages hebdomadaires pour les deux passages du matin et du soir révèlent une augmentation des effectifs transportés. Les élèves doivent respecter leur emploi du temps scolaire afin d'éviter des surcharges de cars. Lorsqu'un professeur est absent en première ou dernière heure les élèves doivent prendre le car à l'heure prévue à l'emploi du temps initial, ils se rendent en étude pendant l'heure d'absence. Cette consigne est rappelée dans le règlement intérieur du collège afin de ne pas surcharger les effectifs des cars.

Par ailleurs une opération sur le rappel de la sécurité routière sera programmée au collège André Siegfried pendant l'année scolaire.

Le transport des lycéens de Lillebonne et Bolbec dans les cars du syndicat est autorisé sous certaines conditions :

- La famille doit envoyer un courrier au secrétariat syndical précisant la demande d'emprunter le car.
- L'accueil des lycéens sera accordé dans les cars sous réserve des disponibilités dans ceux-ci.

Après étude du dossier :

- ils pourront prendre le car avec une **autorisation officielle** qui sera délivrée par le secrétariat du syndicat.
- Ils devront ainsi que leurs parents signer le **règlement** de transport afin d'emprunter les cars du syndicat
- Ils seront admis **sous réserve des disponibilités** dans les cars.

Il est rappelé aux parents dont les enfants sont utilisateurs du transport scolaire de se conformer au règlement du syndicat. Les élèves doivent respecter le matériel, ne pas fumer, crier ou chahuter afin que le chauffeur conduise dans de bonnes conditions.

RÉALISATIONS

L'an dernier, l'édition du bulletin municipal allait de pair avec la fin des travaux de la station d'épuration de La Cerlangue-La Remuée. Voilà maintenant plusieurs mois qu'elle est sur les rails et qu'elle fonctionne correctement à la grande satisfaction de tous ceux qui attendaient ce moment : habitants et acteurs (conseil syndical et entreprise fermière).

Evidemment toutes les habitations ne sont pas raccordées, d'autres le seront ultérieurement avec l'extension du réseau.

Puisqu'il est question de réseaux, plusieurs études et projets sont lancés :

- l'étude diagnostique sur le zonage du réseau d'assainissement de La Remuée et de La Cerlangue est en cours et sera prochainement soumise à enquête publique.
- L'avant projet pour l'extension des réseaux d'eau potable et d'eaux usées à Saint Vincent Cramesnil est terminé.
- Autre projet d'actualité et d'importance, l'usine de traitement d'eau potable commune à nos trois syndicats (St Romain, St Romain Nord Ouest et le nôtre) afin de faire face à une pollution éventuelle par filtration au moyen de membrane et de charbon actif. L'avant-projet est bouclé. Le choix de l'entreprise est en cours. Le financement sera proportionnel aux consommations de chaque syndicat. C'est le syndicat de St Romain qui gère ce dossier.

Cette année c'est le lancement des travaux pour la station de St Vigor/St Vincent, qui va être construite en lieu et place du lagunage actuel de Saint-Vigor.

Après l'étude diagnostique des réseaux, le projet est défini. L'hydrogéologue est missionné, des entreprises sont présélectionnées et on attend leurs propositions. Début février nous connaissons l'entreprise retenue et le planning des travaux.

En ce qui concerne le SPANC (service public d'assainissement non collectif) presque toutes les installations ont été répertoriées. En 2008, dix propositions de remise aux normes sanitaires étaient prévues, neuf devaient être réalisées. Sept sont terminées à ce jour et les deux autres vont suivre.

En dehors de ces problèmes techniques, notre syndicat connaît et va connaître quelques changements avec la création de la Communauté Caux Vallée de Seine (C.V.S) qui regroupe 47 communes dont Tancarville et Mélamare (8 branchements).

C.V.S prend la compétence de l'eau et de l'assainissement si bien que Tancarville et Mélamare vont quitter la SIAEPA de la Cerlangue au 31/12/2008.

Par contre, nous allons accueillir la commune des Trois-Pierres qui faisait partie du syndicat d'eau de St Antoine la Forêt qui est absorbé par C.V.S. Orpheline, nous allons adopter la commune des Trois-Pierres. Ces modifications entraînent de nombreuses démarches mais je terminerai mon propos par l'évènement le plus important : c'est le choix de Monsieur Leclerc qui après de nombreuses années à la tête du SIAEPA de La Cerlangue, dont il connaît tous les dossiers dans les moindres détails, a décidé de passer la main. C'est avec dévouement, rigueur et ténacité qu'il a lancé, suivi et réalisé de nombreux travaux pendant toutes ces années.

Ses conseils et sa connaissance nous sont d'ailleurs toujours une source d'information et de formation indispensable. Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée grâce au Bulletin Municipal pour, au nom de mes collègues et du conseil syndical, lui renouveler notre reconnaissance.

**Le bureau du Syndicat est ouvert le lundi de 13h30 à 17h30
et le jeudi de 8h30 à 12h30.**

**Vous serez accueilli au téléphone
ou dans le bureau**

par la secrétaire Anne-Claire FRESNEAU

**Le président
Jacques DELLERIE**

F

Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de La Cerlangue

Madame, Monsieur,

La facture d'eau du mois d'octobre, comme vous avez pu le constater, mentionnait des prix unitaires plus élevés que celle du mois de mars.

Cette augmentation est évidemment désagréable même si elle est nécessaire comme à chaque fois que l'on doit faire des travaux importants et indispensables sur nos réseaux.

C'est la seule manière de financer la part non subventionnée des dépenses. Néanmoins, nous nous devons, quand cette hausse des tarifs est conséquente, de vous en préciser le pourquoi. C'est la raison de ce courrier. Certains d'entre vous nous ont interrogé, je viens, avec quelque retard, détailler cette augmentation.

- Augmentation suivant l'indice INSEE qui prend en compte la hausse des coûts de fonctionnement (coût des produits, coût des interventions d'entretien et contrôle des lagunes et des stations, ...) soit pour l'eau potable et l'assainissement un surcoût de 0,03€/m³ chacun, augmentation effective au 1^{er} avril 2008.

Mise en service fin 2007 de la nouvelle station d'épuration de la Cerlangue. Cette station permet de traiter les eaux usées en répondant aux nouvelles normes réglementaires européennes et contribue à la protection de l'environnement. Cet investissement induit ainsi de nouvelles charges d'exploitation pour cet ouvrage.

- Augmentation pour provision afin de financer la future usine de traitement d'eau (celle-ci va être construite à St-Romain de Colbosc pour assurer une bonne qualité d'eau aux trois syndicats de La Cerlangue, St Romain et St Romain Nord-Ouest, grâce aux interconnexions déjà réalisées : chaque syndicat finance à hauteur de sa consommation). Cette augmentation de 0,27€/m³ a été votée par le conseil syndical le 20 mars 2006. Il a été décidé d'étaler cette somme sur trois années, soit une augmentation de 0,09€/m³ au 1^{er} avril 2006, 2007 et 2008.

L'assainissement a également subi une hausse de 0,025€/m³ due à l'emprunt pris pour ces travaux et à ses intérêts.

Restant à votre disposition pour tout renseignement, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération respectueuse.

Le président
Jacques DELLERIE

SMAEPA de La Cerlangue
Mairie
2, route de St Romain
76430 LA CERLANGUE

Tel: 02.35.55.06.71.

Fax: 02.35.55.06.51.

saepa-cerlangue@wanadoo.fr

Bureaux ouverts le lundi après-midi et le jeudi matin.

LE PATRIMOINE DE LA CERLANGUE

Nous vous présentons un aspect de notre commune. Cette fois-ci, il s'agit des papiers à beurre.

Le papier à beurre est un objet jetable, produit en grande quantité et rarement conservé. Pourtant, c'est un formidable témoin du monde rural, plus précisément des « pays à beurre » (au nord) par opposition aux « pays à huile » (au sud).

Avant l'apparition du papier à beurre, les fermières vendent leur production au détail à la motte. Puis vient le temps où l'on prépare le marché à la ferme en pesant le beurre d'avance et en le formant par estampage avec le couvercle du moule en bois. De plus, on commence à utiliser l'emballage végétal (feuilles d'oseille) pour envelopper les plaquettes ainsi obtenues afin de pouvoir les transporter sans dommage dans des paniers à beurre. Enfin, lorsque la production est bonne, on se tourne vers l'imprimeur pour commander son propre papier.

Emballage personnalisé

Destiné à l'emballage alimentaire, le papier à beurre fabriqué de façon traditionnelle est réalisé à partir de papier sulfuré. Texte et illustrations sont imprimés à l'encre alimentaire de couleur bleue, verte ou rouge, selon que le beurre est cru, demi-sel ou salé.



Pour acheter son papier à beurre, le fermier se rend à l'imprimerie du chef-lieu de canton où il choisit texte et image parmi des modèles, comme pour des menus ou des cartes de visite. À La Cerlangue, certains agriculteurs se rendent à Saint-Romain-de-Colbosc (imprimeries Nobis, Leprévost puis Lamare ou Geric) d'autres à Bolbec (imprimerie Ferric) ou encore à Criquetot-l'Esneval (imprimerie Golain).



Après le décès du fermier, le papier est mis au nom de l'épouse tout en conservant la même vignette

Le texte comporte, par ordre d'importance : le nom du fermier (« le Maître ») ; le nom de la ferme (ou du lieu-dit) ; le nom du village et le département (« Seine-Inférieure » jusqu'au 20 mai 1955, puis « Seine-Maritime ») ; la catégorie du beurre (extra-fin, fermier d'herbage, fin d'écraimeuse, salé, demi-sel, pasteurisé, laitier, etc.) ; le poids net à l'emballage ; le nom et l'adresse de l'imprimeur ; le numéro de téléphone, le code postal et les mentions légales telles que la date de péremption (pour les papiers contemporains).

Madame Geneviève Hauzay à l'emballage d'une livre de beurre dans les années 1980 (rue Saint-Jean)



Le «beurre d'herbage» doit son nom au fait que les vaches sont mises à l'herbe, ce qui influe sur la qualité du lait



Le plus souvent, les illustrations sont proposées par l'imprimeur parmi des modèles standards qui reprennent le dessin du couvercle du moule à beurre, lui aussi standard (fermière et vache). Elles peuvent aussi être faites sur commande lorsqu'il s'agit de la reproduction d'un élément du patrimoine (manoïr).

Les papiers à beurre des trente glorieuses (1945-1975) font la part belle aux progrès techniques, notamment à l'écumeuse centrifuge puis au pot de machine à traire. Au contraire, afin de répondre à l'attente des consommateurs, les modèles les plus récents font appel au terroir et à l'authenticité avec le bâtiment en colombage, la fermière en costume traditionnel portant deux seaux ou trayant à la main, etc.

Un filet, un liseré ou une frise, selon l'importance, sert de cadre au texte et aux illustrations. Par sa couleur et son graphisme cet élément rappelle les carreaux de faïence de Delft et les festons hollandais que l'on fixait sur la poutre de l'âtre. Seul le nom de l'imprimeur est, par convention, hors cadre.

Pour certains, la thématique bucolique évoque également les scènes champêtres reproduites sur les toiles de Jouy.

Le numéro de téléphone apparaît, le prénom est orthographié avec un «b» au lieu d'un «Y» précédemment



Papier imprimé chez Ferric à Bolbec (avec «Herbages» écrit au pluriel)



La mention «écrémage centrifuge» sert d'argument commercial : l'écumeuse est une marque de progrès.

Pourtant, chose étonnante, le papier à beurre est le plus souvent au nom de l'homme en tant que chef d'exploitation. Même veuve, si la femme continue à exploiter les terres, elle conservera la plupart du temps l'intitulé au masculin.

Il y a cependant quelques exceptions, notamment à La Cerlangue, avec la mention «Mme Denise Laperdrix».

Lorsqu'un fermier sait qu'il va cesser de produire du beurre, en bon cauchois économe, il ne passera pas de nouvelle commande de papier à beurre personnalisé à l'imprimeur mais se contentera de feuilles blanches... dont le reliquat servira de papier calque pour faire de la broderie ou pour recopier les cartes de géographie...

Le beurre, l'argent du beurre et la fermière

Dans le Pays de Caux, à la ferme, la fabrication et la vente du beurre est traditionnellement la tâche de la « Maitresse ». Chaque semaine, après le marché elle reçoit ainsi sa « paie de beurre » avec laquelle elle gère une partie du budget familial.



Papier «passe-partout» plus économique comportant cependant toutes les mentions légales.



Par soud d'économie, on fait parfois imprimer le papier dans un canton voisin.



Le nom du hameau et souvent même de la ferme précise l'adresse



Je me présente je m'appelle Pierre Leroy j'ai 18 ans, je suis Cerlanguais et je pratique le BMX depuis 4 ans. C'est une discipline découverte par beaucoup de personnes durant les JO grâce à la très belle prestation française d'Anne-Caroline CHAUSSON (médaillé d'or) et de Laëtitia LE CORGUILLE (médaillé d'argent).

Pour les personnes qui ne connaîtraient pas, il s'agit de la discipline première du BMX. A l'origine, le BMX a été développé par des pilotes n'ayant pas les moyens d'investir dans une moto dans le but de pouvoir faire du moto-cross à vélo. La course se déroule sur une piste d'environ 400 m parsemée d'obstacles que les pilotes doivent franchir le plus rapidement possible.

Huit pilotes se placent sur la grille de départ et s'élancent pour un tour. L'effort est violent (de 30 à 40 secondes) et les sensations fortes que procure la pratique sont particulièrement recherchées par les participants.

Un bon pilote de « Race » doit avoir les qualités suivantes : force explosive, coordination motrice, habiletés techniques élevées et aussi un bon esprit tactique et un sens de la course. Les vélos utilisés possèdent des cadres courts et très nerveux, souvent en aluminium, la plupart du temps équipés uniquement d'un frein arrière.



Pour ma part je suis licencié au Club de Bolbec-Nointot. Cette année, j'ai été qualifié au championnat de France pour la 3ème année consécutive et me suis classé 22è. J'ai également participé pour la première fois au championnat d'Europe en Allemagne dans la catégorie junior national où j'ai obtenu la 9è place, ce qui est une grande satisfaction personnelle. Pour cette année scolaire, je suis inscrit en DUT Sport Études à Annecy afin de pouvoir concilier études et entraînements.

Pour information les entraînements ont lieu tous les mercredis et samedis après-midi sur la piste du Val aux Grés de Bolbec. C'est un sport qui peut être pratiqué très jeune, puisque les plus jeunes adhérents ont en moyenne 4 ans.

N'hésitez pas à passer les voir.

Pierre LEROY





La Vie Associative

32 à 47

Amicale des Anciennes et Anciens Elèves	32
Les Amis de Goma	33
Le Club des Aînés	34
A.S.L.C. Votre Club de Football	35
Coin d'Parapluie chante Brassens	36
La Boule Cerlangaise	36
Le Comité des Fêtes	37
Le Foyer des Jeunes	38
Le Judo Club de la Cerlangue	39
La Maison Familiale Rurale	40-41
Grenelle de l'Environnement	42-43
Vaincre la Mucoviscidose - Virade de l'Espoir	44-45
Loisirs Peinture	46
PAC Eurêka	46

AMICALE DES ANCIENNES ET ANCIENS ELEVES DES ECOLES

Association créée pour tous les habitants de la CERLANGUE et AMIS vouée au divertissement du village.

La carte de sociétaire est de 2,5€.

Pour la saison 2009 à venir, pensez dès maintenant à retenir les dates suivantes :

29 Mars pour la journée repas spectacle
Le 21 Juin fête de la musique
Le 9 Novembre loto

L'année passée nous avons essayé de faire une journée repas spectacle à la place d'une soirée le 30 mars. Ce fut une réussite, nous sommes tous satisfaits et prêts à renouveler cette journée pour les années à venir si le public nous suit. A ce repas, un canard aux pommes flambées au calvados vous a été servi. Suivi par le spectacle des Vrais Branchés qui fut une totale réussite avec une bonne participation des convives. Nous avons terminé l'après-midi par quelques pas de danse. Le traiteur BELPOMME de Saint Romain et le boulanger pâtissier HARDI de La Cerlangue nous ont fourni un très bon repas.



Le 21 juin nous avons organisé la fête de la musique avec l'école de musique de Saint Romain, la chorale Cerlangaise, le groupe « un coin de parapluie » et le musicien Laurent Mineau de La Cerlangue. Nous organisons la restauration sur place : soirée réussie, manifestation prévue pour 2009.

Nous avons été contraints d'annuler la promenade annuelle traditionnelle par manque d'intéressés malgré le prix très attractif.

L'amicale envisage un voyage pour le mois de juin prochain.

C'est par une belle journée ensoleillée que l'amicale des anciens élèves organisait le 9 novembre 2008 son 14^{ème} loto.

Avec un effectif réduit, les organisateurs ont accueilli environ 150 personnes qui ont assisté aux tirages des 24 parties dont trois destinées aux jeunes (vélo BMX). Le gros lot : un téléviseur écran plat LCD TNT intégrée 82 cm. Bonne ambiance.

Les organisateurs remercient tous les participants et bénévoles qui ont confectionné des pâtisseries et œuvré au bon déroulement de cette journée.

Roland Auber

LES AMIS DE GOMA

L'année 2008 fut encore une année riche en activités pour Les Amis de Goma. Elle a permis à nombre de Cerlanguais de s'associer à d'autres amis et sympathisants de la région havraise.

La soirée conviviale du 8 mars a permis de réunir plus de 120 personnes autour d'un menu congolais apprécié par tous.



Le 27 juin, les Amis de Goma se sont retrouvés pour leur traditionnel barbecue solidaire. Grâce à la clémence du temps, les 70 convives ont pu s'installer dans l'agréable jardin d'Elly et Jean-François Sebinwa, le secrétaire de l'association. Brochettes et autres mets congolais y furent savourés.



Ces repas contribuent à resserrer les liens entre les membres. Avec la vente d'artisanat, ils permettent de générer des recettes pour le financement des activités de l'association dont le but est de soutenir la scolarisation des jeunes de la région de Goma, en République Démocratique du Congo, par l'envoi de livres aux écoles de cette région.

D'autres activités ont eu lieu ailleurs :

- Le 1^{er} Février à l'Université du Havre : projection/débat sur les conséquences de l'exploitation du coltan en RDC (minéral rare utilisé dans les téléphones portables).
- Le 25 Avril, au Siroco, Un Fil à la Patte, théâtre au profit des amis de Goma
- Assemblée générale le 23 Mai.
- Vente de livres usagés le 19 Octobre à l'AFGA à Montivilliers.
- Participation à la Semaine de Solidarité Internationale du 15 au 22 Novembre au Havre et à La Maison pour Tous de St Romain, avec la venue de notre partenaire de Goma, Laurent Basigariye. Son intervention, dans différents lycées et collèges de notre région, a permis de sensibiliser les jeunes aux difficultés de scolarisation de son pays, notamment à cause de l'état de guerre dont souffre sa région, le Kivu. Elle a permis aussi de rendre compte des besoins et de l'impact grandissant de notre association sur place.
- Le 7 Décembre : vente d'artisanat congolais au marché de Noël de La Cerlangue.



Tout au long de l'année, la collecte de livres continue grâce aux bénévoles et un 3^e conteneur se prépare pour 2009. Les travaux de réhabilitation d'un lycée/collège débutés en 2007 ont pu continuer malgré le climat d'insécurité et sont en voie de finalisation.

Notre association mise beaucoup sur l'éducation et la formation des jeunes Congolais car ils seront les futurs acteurs de leur développement.

Nous remercions les Cerlanguais d'y être sensibles et nous leur souhaitons une très bonne année 2009.

Elly et Jean-François SEBINWA



LE CLUB DES AÎNÉS

Le deuxième et le dernier jeudi de chaque mois, le Club des Aînés se réunit pour jouer aux dominos, aux cartes, etc. Cette année s'est déroulée la coïncée d'or, la galette des rois en janvier, et un voyage publicitaire à Dieppe en février.

Au mois de juin le club a emmené ses participants en séjour pour une semaine dans le Golfe du Morbihan et ses environs.

En septembre nous avons participé au diner spectacle du « Chaudron Magique ».

En octobre a eu lieu le repas au Babylone.

Le 2 novembre, spectacle de Jean Avenel : Pêquemêle en Caux

L'année se clôturera le 4 décembre par l'assemblée générale.

Micheline LANGLOIS
Présidente



A.S.L.C.

Bonne et heureuse année 2009



Remise de coupe-vent par Sabrina et Pascal COURROYER de BOLBEC

De gauche à droite / haut : RAULT, ALBINET, COTARD R., DUFLO, HOFFECARD, COTARD G., DUBOIS, DIAL, NICOLAS, BEAUCHAMP, Mr COURROYER et Mathis

De gauche à droite / bas : BATT, LEDOUX, ANDRIEU, LEHIR, CRAQUELIN R, FILLASTRE A, CRAQUELIN G, ROLLAND
Absents : DESJARDINS, DESHAIS, FILLASTRE M, TUFEL, VASSE.

L'A.S.L.C. évolue toujours en troisième série. Les rencontres se déroulent le dimanche à 10h00. Les entraînements ont lieu au stade chaque jeudi à 18h30 (alternance en hiver à la salle de sport de St Romain de Colbosc à 19h30). Peu de changement cette année au niveau de l'effectif qui compte 24 licenciés : un melting-pot entre jeunes et vétérans où l'amitié et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

Nous remercions la Mairie pour la mise aux normes du terrain rendue obligatoire après le passage de la commission du district maritime de football, ainsi que pour sa subvention permettant le renouvellement d'équipements sportifs. Ainsi, une nouvelle traceuse à peinture remplacera celle vétuste à plâtre ; plâtre qui d'ailleurs sera bientôt interdit sur nos terrains.

Nous déplorons malheureusement les actes malfaisants (porte de vestiaire fracturée) et répétés (terrain confondu avec une piste d'auto et moto-cross) et qui font perdre à tous du temps et de l'argent.



Composition du bureau

- Président : Gérard CRAQUELIN
- Vice-Président : Stéphane LEDOUX
- Secrétaire : Grégory ANDRIEU
- Secrétaire adjoint : Fabien ROLLAND
- Treasorier : Cyrille HOFFECARD
- Treasorier adjoint : Guillaume VASSE


Contact auprès des membres du bureau ou à l'adresse suivante aslacertlangue.foot@lnormandie.fr

COIN D'PARAPLUIE

Coin d'parapluie chantera BRASSENS le samedi 11 avril 2009 à La Cerlangue.

Cette soirée vous permettra de découvrir ou redécouvrir des chansons oubliées du poète sèteois.

Seront présentes ce soir-là, la joie de vivre, la bonne humeur, la poésie, la richesse de la langue française, la sonorité des guitares et de l'accordéon, qui, nous l'espérons, vous feront passer un agréable moment.

**Rendez-vous le 11 avril 2009
à la salle polyvalente
à partir de 20h30.**

L'entrée est fixée à 10 euro par personne, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
Rafraîchissement sur place.

Réservation obligatoire : coindeparapluie@orange.fr , Téléphone 02 35 20 43 08

LA BOULE CERLANGUAISE

La Boule Cerlanguaise compte cette année 70 adhérents. Nous en sommes très heureux, mais d'autres amateurs de pétanque sont toujours les bienvenus.

Nous nous rencontrons soit le samedi soit le dimanche pour les concours et le mardi après-midi pour des parties amicales où l'ambiance est toujours sympathique et appréciée de tous.

Nous comptons maintenant parmi nos adhérents une forte participation féminine, et les ados qui nous rejoignent laissent présager une relève de qualité.

Comme chaque année, nos adeptes du cochonnet ont été très nombreux à participer à la lutte contre la mucoviscidose. Merci à eux.

Nous clôturons l'année par un bon repas et les participants aux concours sont tous récompensés par un lot attribué en fonction de leur classement.

Nous remercions la municipalité pour leur aide financière et l'entretien du terrain, ainsi que les membres bienfaiteurs.

Nous vous souhaitons une bonne année 2009

Edith LEGOY

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de La Cerlangue existe déjà depuis quelques mois.

La soirée inaugurale a eu lieu le 13 décembre dernier. De nombreux habitants ont répondu présents à notre invitation et l'ambiance fût très chaleureuse.

Nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif offert par le comité, suivi d'un repas créole. L'animation était assurée par le duo « ça swingue », les amateurs de danse étaient ravis.

Voici quelques clichés de la soirée :



En 2009, nous avons d'autres thèmes à proposer : un repas dansant pour la Saint-Valentin le samedi 14 février, le feu de la Saint Jean, le bal du 13 juillet avec retraite aux flambeaux pour les enfants, la fête de la pomme et du cidre, etc....

Vous pouvez rejoindre notre équipe, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Patricia BRUMENT / Dominique COURANT

FOYER DES JEUNES

Depuis deux années, la **section chorale** a ouvert ses portes à la Cerlangue et vous accueille pour chanter des chansons de variétés, travailler la rythmique et la justesse.

N'hésitez pas à nous rejoindre le vendredi soir



Section Anglais

Les cours de conversation anglaise pour adultes et les cours d'initiation pour les enfants scolarisés en primaire (du CP au CM2) ont repris en septembre à la Salle des Marronniers.

Renseignements au 02.35.30.81.66.

Section Danse - Cours Karine

Mardi soir

20h-21h : cardio-danse :

1ère partie de cours enchaînement fitness cardio

2ème partie du cours renforcement musculaire + abdominaux

Mercredi

15h-16h

Danse petite section (à partir de 5ans)

16h-17h

Danse moyenne section (à partir de 9ans)

17h-18h

Danse grande section (à partir de 14ans)

Circuit 18h-19h

Cours se composant de différents ateliers afin de renforcer tous les muscles du corps dans une séance !

Renforcement musculaire, exercices cardio et abdominaux

Le cours se termine toujours par des étirements



Gymnastique Féminine

L'effectif ayant remonté, tout va pour le mieux à la gym !

Un programme varié vous est proposé : step, élastiband, abdos, bâtons, enchaînements sur de la musique moderne.

Venez nous rejoindre mesdames le mardi de 14h à 15h et de 20h30 à 21h30.

Courage à toutes et bonne année 2009.

Evelyne BOUDIN

JUDO CLUB DE LA CERLANGUE

Après bientôt 40 ans d'existence, c'est toujours le même esprit de convivialité et de respect du code moral du judo qui anime le Judo Club de La Cerlangue.

L'histoire du club

Le Judo Club a été créé en 1970 par Albert Desmidt en tant que président et Serge Leprêtre comme professeur. Tous deux restent d'ailleurs encore aujourd'hui très impliqués dans le fonctionnement du club, qui a formé des centaines de judokas et plus de 70 ceintures noires.



En 1994, les judokas compétiteurs de La Cerlangue se sont associés avec ceux de la Maison Pour Tous de St Romain pour former une structure de compétition : le Judo Club Pointe de Caux. Plus de 50 jeunes judokas et adultes ne souhaitant pas pratiquer la compétition sont aujourd'hui licenciés à La Cerlangue, et le Judo Club Pointe de Caux regroupe une centaine de compétiteurs des benjamins aux seniors.

Un sport olympique ouvert à tous

Cet art martial qu'est le judo a une fois de plus été à l'honneur lors des derniers Jeux Olympiques de Pékin. Alors que ce n'est que depuis 1964 pour les garçons et 92 pour les filles que ce sport à la fois spectaculaire et technique a rejoint l'olympisme, c'est une longue histoire qui a vu le Japonais Jigoro Kano inventer en 1882 une nouvelle discipline dont les principales spécificités sont la souplesse, la maîtrise de son corps et le respect de son adversaire.

Nous sommes très nombreux à avoir pratiqué ce sport à l'enfance ou à l'adolescence. Le judo a en effet toujours été considéré comme un moyen de canaliser l'énergie des petits et des plus grands et de leur inculquer des valeurs morales. Mais au grand dam des professeurs de judo, beaucoup d'entre nous ont abandonné ce sport une fois arrivés à l'âge adulte.

C'est pourtant à force de pratique et d'apprentissage que l'on peut arriver à maîtriser la richesse de ce sport. Et c'est justement ce qui rend le judo si beau : son côté imprévisible et sa capacité à évoluer.

Tous les judokas débutants et confirmés sont les bienvenus, que ce soit pour un objectif de compétition ou simplement de loisir. Il n'y a pas d'âge pour commencer le judo, et notre doyen en activité a commencé à plus de 50 ans !

Les horaires des cours dispensés par Guillaume Selle, professeur ceinture noire 5^{ème} dan et formé au club, sont le mercredi de 16h30 à 19h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00 dans la très belle salle des sport de la Cerlangue.

La prochaine manifestation du club aura lieu le dimanche 25 janvier. Il s'agit du « **Kagami Biraki** », vieille tradition du judo instaurée en France en 1964 et qui symbolise la fête du passage à l'année nouvelle.

Bonne année à toutes et à tous et rendez-vous en 2009 sur les tatamis de La Cerlangue !

Gabriel GUIGUE



MAISON FAMILIALE RURALE

Une nouvelle année scolaire pour les 150 élèves et stagiaires

En formation initiale sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, 125 jeunes, en grande majorité domiciliés en Seine Maritime, ont choisi la MFR afin de préparer leur avenir professionnel : orientation pour le cycle 4^{ème} - 3^{ème}, qualification pour le cycle BEPA. Ceci dans les domaines de la nature, l'agriculture, l'élevage des animaux de la



Des résultats aux examens excellents

Lors de la session de juin 2008, l'équipe pédagogique peut s'honorer d'une excellente réussite aux examens : 90 % au Diplôme du Brevet, 100 % au BEPA, 75 % au CAPA adulte.

Pour beaucoup, le diplôme obtenu est souvent une première étape pour accéder à une poursuite de formation notamment vers le Bac Professionnel. Pour d'autres, l'obtention du diplôme facilite l'accès rapide vers la vie active.

Une pédagogie centrée sur l'alternance

Rappelons que la Maison Familiale Rurale est avant tout une association de parents faisant partie d'un large réseau national constitué de 450 établissements. Aujourd'hui, après 70 années d'existence, les MFR accueillent plus de 65 000 jeunes et adultes en formation de la 4^{ème} au BTS. Le principe de départ reste le même : un système pédagogique original basé sur l'alternance qui permet à chacun de faire le lien permanent entre école et entreprise.



ferme et du gibier. Simultanément, 25 adultes plus ou moins jeunes, sous le statut de stagiaires en formation continue conventionnée par le Conseil Régional et le Fonds Social Européen, travaillent à la constitution de leur projet professionnel et à la préparation du diplôme CAPA Entretien de l'espace rural.



Une formation où éducation et ouverture sont des priorités

Au-delà des périodes pratiques en stage et scolaires à la MFR, greffant activités professionnelles aux connaissances générales et scientifiques, la vie en internat permet à chaque jeune l'apprentissage à la vie en collectivité, à la solidarité et à la responsabilité.

De plus, de nombreuses activités complémentaires ponctuelles ou plus longues amènent les jeunes à s'ouvrir sur le monde. Ainsi, visites d'études,



conférences ou interventions sur divers thèmes, stages découvertes, voyages d'études sont également proposés. Récemment, un groupe de 21 jeunes de la classe de 3^{ème} a participé aux vendanges dans la région de Bergerac pendant deux semaines. Le mois dernier, ce sont les élèves de Bepa II qui sont allés découvrir un pays européen, la Pologne, à travers son agriculture, son industrie, son patrimoine culturel et historique...

Pour en savoir plus sur la MFR

Prochaine journée Portes Ouvertes
le dimanche 15 mars 2009

Nouveau : le site internet : www.mfr-lacerlangue.fr/

Contact téléphonique : 02 35 20 05 08



Pour conclure, les responsables de la MFR tiennent à remercier vivement la municipalité et tous les cerlanguais pour la bonne collaboration et la mise à disposition régulière des équipements communaux.

A bientôt.

L'équipe de la MFR

« 2008 »

L'année du Grenelle de l'Environnement, sur un air de décharge

Sur le bord de nos routes de campagne,
nous avons vu pousser des panneaux :
« NON A LA DECHARGE »
Notre commune n'a pas été épargnée.



En Janvier, une nouvelle association « **Sauvegarde de nos plateaux agricoles La Cerlangue-Tancarville** » a vu le jour, continuité de « Bien vivre à la Cerlangue ».

Son but : Faire valoir la position de refus des riverains à l'égard du projet d'implantation d'une unité de valorisation de biomasse, déchetteries, dépôts divers et station de transit au lieu-dit La Bergerie à La Cerlangue sur l'exploitation agricole de l'EARL Renault-Leberquer et de ses risques d'extension.

Pourquoi ce refus ?

- Le site choisi :

Ce plateau agricole de 62ha, intégré au Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, surplombant le vallon du Vivier, réserve classée, ne doit pas devenir une déchetterie.

- L'installation et les activités prévues :

Imperméabiliser une surface de 8000m² alors que des bassins de rétention des eaux de ruissellement ont été construits et d'autres en projet aux frais des contribuables, des activités de déchetterie sur une zone agricole, les incohérences du dossier de l'exploitant, sont des motifs d'opposition.

La construction d'une voie d'accès à la plateforme de 8000m² au beau milieu d'un plateau céréalière de 62 ha, nous amène à nous interroger sur les véritables projets de l'exploitant,

- Les risques et les nuisances :

La protection des nappes phréatiques, la sécurité et le respect du cadre de vie des riverains, odeurs nauséabondes, risques sanitaires, ces différents éléments n'ont pas été pris en compte, ni étudiés, puisque ce genre d'installation n'est pas soumis à autorisation mais à une simple déclaration de l'exploitant auprès de la DRIRE et de la Sous-Préfecture.

Qu'en est-il ?

En février, nous avons rédigé un mémoire argumenté pour faire valoir notre position de refus que nous avons remis aux services de la DRIRE, aux collectivités et élus locaux et régionaux. Madame Coté, Maire en place, et Monsieur Rats ont rencontré Monsieur le Sous-Préfet, lui ont transmis notre dossier et lui ont fait part de nos inquiétudes appuyées de notre pétition de plus de 800 signatures.

A l'issue de cet entretien, Monsieur le Sous-Préfet a ordonné une visite inopinée de la DRIRE du site et a demandé à M. Renault-Leberquer, l'exploitant, de modifier sa déclaration en ne conservant que les activités agricoles compatibles avec le POS : traitement des déchets verts et bois, en respectant les règles environnementales en vigueur.

En avril, l'association et les élus locaux se rendent de nouveau à la sous-préfecture avec un dossier de constatation du non-respect des consignes et recommandations de la DRIRE, soutenu par un constat d'huissier ordonné par la

municipalité : débordement du bassin de rétention, vidange sur le chemin communal, installation non conforme, non sécurisée, malgré le début de l'activité de stockage des déchets verts. Monsieur le Sous-Préfet ordonne une nouvelle visite de la DRIRE.

En juillet, même refrain... l'exploitant est mis en demeure de se conformer aux règles en vigueur sous un délai de deux mois à compter du début octobre.

Aujourd'hui, la plateforme est bien chargée ; les andains dépassent la hauteur légale des 2m50, le bassin déborde régulièrement et est vidangé à l'abri des regards, les eaux chargées ruisselant vers le bois en contrebas.



Les 8000m² de déchets verts doivent être stockés en andains de 40m de long par 2m50 de hauteur.

Le plateau des Longs Champs a été saccagé et a perdu son charme, le chemin de randonnée n'a plus d'intérêts touristiques pour la ballade familiale.

Même si du statut de « décharge », nous sommes passés à « plateforme de compostage », et malgré les efforts de l'association et de la municipalité pour faire respecter les normes environnementales en alertant les autorités compétentes, les nuisances de cette installation, odeurs nauséabondes, seront au programme de l'année 2009.

Il est vrai que les déchets verts doivent être traités et valorisés, que le compost est une solution d'amendement pour nos sols mais pas à n'importe quel prix : le paysage rural doit être respecté et l'air doit rester respirable pour les riverains.

Contacts de l'association

Sur LA CERLANGUE

Hervé VASSE 02 35 20 68 26

Président

Sylvie LEROY 06 89 76 14 56

Sur TANCARVILLE

Pascal TURQUETILLE 06 17 81 71 07

Catherine DUFLO 02 35 20 67 65



L'eau croupie verte déborde du bassin de rétention : risques de pollution des nappes phréatiques.

LES VIRADES DE L'ESPOIR

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Les Virades de l'Espoir ont lieu chaque année le dernier week-end de Septembre. Ce sont près de 450 sites qui ont été recensés cette année en France. Grâce à un temps ensoleillé sur l'hexagone, grâce au courage des bénévoles qui donnent sans compter, grâce à la participation d'organismes publics et d'entreprises privées, et enfin grâce à la générosité du public, ce malgré le contexte actuel, six millions d'euros bruts ont été recueillis en 2008, ce qui représente 60% des ressources de l'Association Vaincre la Mucoviscidose.

La Virade de l'Espoir qui s'est déroulée le 28 Septembre 2008 dans notre village a connu elle aussi un très beau succès. Marcheurs, coureurs, cyclistes ont dès le matin accompli leur effort pour donner symboliquement leur souffle à ceux qui en manquent ; les footballeurs quant à eux l'ont réalisé toute la journée. Nos boulistes Cerlanguais et environnementaux offraient leur tournoi de pétanque à notre cause. Vers 12H00, le coup de feu était donné à la restauration avec une équipe de cuisiniers dynamique qui proposait un menu alléchant aux convives. Le groupe « Coin de Parapluie » accompagnait musicalement le repas de chacun et de chacune avec des chansons de Georges Brassens. Le groupe musical « Greenbow's Shadow » et l'équipe des « Z'Amis de la Country » ont animé de très belle manière tout l'après-midi par leurs chants et leurs danses d'origine américaine. Des initiations de ces danses étaient proposées au public qui s'est pris au jeu avec ravissement. Sur le site extérieur, on pouvait admirer l'exposition de belles voitures américaines, mais aussi effectuer des tours en moto, en hélicoptère et en calèche. A ce titre, je souhaiterais remercier particulièrement M. Paquin et « Cow-Boy » pour leur participation à notre virade 2008 malgré la disparition de Mme Paquin quelques jours avant notre manifestation. Vaincre la Mucoviscidose remercie M. Paquin et sa famille pour le don de 457 €, somme recueillie lors des funérailles selon la volonté de Mme Paquin.

Plusieurs jeux étaient proposés dont deux nouveaux : la structure gonflable généreusement prêtée par M. C. Rouet et le jeu « Sans Contact » réalisé entièrement par André Godet. Le seul regret a été l'absence remarquée des Pompiers de Saint-Romain-de-Colbosc qui ont été réclamés par de nombreuses personnes et excusés pour cause de matériels de désincarcération cassés.

Dans la salle polyvalente, différents stands étaient proposés : l'artisanat des jeunes Cerlanguais, de l'Association « Loisirs Peintures » et des « Kippers Créatif », les vêtements, Puma, le vin Saint-Chinian, et surtout notre stand associatif d'information, de sensibilisation et de collecte de fonds.

Quatre patients sont venus cette année sur le site : Lilou, Lucie, Jean-Philippe et Stéphane. Ils ont pu constater le travail réalisé et voir qu'ils étaient soutenus dans leur combat quotidien. Nos efforts ont permis de récolter 11.500 € bruts lors de cette journée. A cela, il faut ajouter les manifestations et les dons collectés avant et après cette virade. Pour exemple, le vide-grenier du Dimanche 27 Avril 2008 organisé par « Loisirs Peintures » qui nous a versé un don de 929,29 €, le cross de l'École des Pépinières organisé par les professeurs et quelques parents le Vendredi 10 Octobre 2008 avec un total de dons de 351,10 €, le cross du Collège André Siegfried avec la participation de 850 élèves, organisé par trente professeurs, des parents d'élèves, avec l'accord de M. G. Amanieu, principal, les enfants ayant récolté 2.954,71 € par bulletins de parrainages.

Merci à eux et à leurs professeurs, merci aux bénévoles, merci aux élus, plus particulièrement à Ms J.P. Lecoq et D. Merville pour leur présence et leur soutien, merci enfin à tous ceux qui ont participé de près ou de loin au succès de cette virade.



Les priorités actuelles de notre association sont d'octroyer une enveloppe de 4,6 M. d'€ en faveur de la recherche, dans les projets suivants :

- 80 projets de recherche pour 2.666.188 € (53 projets de recherche fondamentale, et 27 de recherche clinique) concernant la génétique, la thérapie génique et cellulaire, la biologie cellulaire et la biologie de CFTR ainsi que l'étude de l'infection et de l'inflammation.
- Un financement de 1.051.410 € pour le programme de recherche en transplantation pulmonaire initié en 2008 par Vaincre la Mucoviscidose qui a retenu 19 projets de recherche pour 2009.
- Un financement supplémentaire de 943.490 € jusqu'en 2012 pour ce programme dédié à la transplantation pulmonaire dont bénéficieront 14 des 19 projets retenus. Ce financement pourra être augmenté en fonction de l'avancement des projets et des besoins inhérents.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour notre prochaine virade qui aura lieu le Dimanche 27 Septembre 2009.

Fabrice Maillard
Délégué Territorial

LE COURRIER CAUCHOIS - VENDREDI 3 OCTOBRE 2008

ST-ROMAIN-DE-COLBOSC ET SON CANTON

51

LA CERLANGUE

Virades ensoleillées et country

L'édition 2008 des Virades de l'Espoir, événement à la fois festif et mobilisateur dans la collecte de fonds pour la lutte contre la mucoviscidose, a eu lieu dimanche au son de la country music et sous un ciel ensoleillé.

Fabrice Maillard, délégué territorial de l'association Vaincre la mucoviscidose et papa de Malin, stoïc de la maladie, et son équipe se sont une fois de plus dévoués pour présenter un programme très riche aux abords de la salle polyvalente.

Lilou, Lucre et Stéphane, respectivement âgés de 3, 12 et 38 ans, tous trois atteints de la maladie, sont venus assister pour la pre-

mière fois à la Virade cerlangaise. « Stéphane a même pu se faire faire de l'air en inhalateur et cela a été un grand moment », nous confie Fabrice Maillard.

Plus de cinq cents ballons ont été lâchés en fin d'après-midi en présence de Jean-Paul Lacroix, député. Ce dernier, tout comme Denis Merville, conseiller général, n'a pas manqué de féliciter Fabrice Maillard pour la parfaite organi-

son de la journée. L'association Vaincre la Mucoviscidose remercie les hypermarchés Carrefour du Grosbet-le-Vallais et de Berck-sur-Mer qui se sont mobilisés à son honneur pour cette Virade.

« La vente de bricoles organisée hier samedi à Grosbet a permis de récolter 300 € au bénéfice de l'association », signale Fabrice Maillard.



Fabrice Maillard en compagnie de sa petite Lilou et de son papa



Tout le monde, la semaine passée a accompagné musicalement les Virades de

LOISIRS PEINTURE

Tous les lundis sauf vacances scolaires de 13h30 à 16h30 et de 20h30 à 22h30 à la Salle des Marronniers.

Renseignements au : 02.35.20.66.44. ou 02.35.20.06.10.

Si vous voulez en voir de toutes les couleurs, venez nous rejoindre ! Les couleurs ont un pouvoir : certaines apaisent, d'autres excitent ou énervent.

Le Rouge attire puis repousse.

L'Orange est accueillant.

Le Jaune, c'est la couleur des projets, « dynamisante ».

Le Vert aurait des vertus équilibrantes.

Le Bleu repose et rafraîchit.

Le Blanc agrandit et éclaire.

Bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2009.

Une pensée pour notre ami Léonce, toujours très disponible et très patient. Ses conseils nous manqueront.

Créativement vôtre
Françoise Terrien

**PAC EUREKA**

Nos séances de mémoire ont repris le 17 octobre. Elles sont consacrées à des jeux de lettres, de mathématiques, de logique, d'observation, d'orthographe, ... pour activer et soutenir la mémoire parfois défaillante.

Nous nous réunissons le troisième vendredi de chaque mois à la Salle des Marronniers.

Pour d'autres renseignements, contactez Mme Micheline Lepicard au 02.35.55.77.96.



CHANSON DE SAINT JEAN D'ABBETOT*air supposé : « A Ménilmontant »**Auteur inconnu***1^{er} couplet**

Pas bien loin de Saint-Romain,
Si vous voulez fair' fortune,
Il-y-a sacré mâtin!
Un' commune
Là vous amass'rez sans peine
Un joli petit magot,
Car tout l'monde a de la veine
A Saint-Jean-d'Abb'tot
A Saint-Jean-d'Abb'tot!

2^{ème} couplet

Vous voyez en arrivant
Un' commune vraiment curieuse,
Une église de sept cents ans
Merveilleuse!
Vous faites une partie
D'biribi ou d'dominos
Chez Madame Angénini
A Saint-Jean-d'Abb'tot
A Saint-Jean-d'Abb'tot!

3^{ème} couplet

Maintenant si vous êtes chasseur
Il-y-a un parc sans pareil
Pour y tirer tous en cœur
La corneille !
En revenant goûtez l'cru.
Veillez qu'il vous mette sur l'dos,
Car il est joliment dru
A Saint-Jean-d'Abb'tot
A Saint-Jean-d'Abb'tot!

4^{ème} couplet

Les environs sont charmants,
A Saint-Vigor voir les grottes
Quand on a un p'tit moment
On y trotte
Ca vous donne envie d'chanter
De voir un pays si beau,
On revient tout enchanté
A Saint-Jean-d'Abb'tot
A Saint-Jean-d'Abb'tot

5^{ème} couplet

Voici l'heur' qu'est arrivée
Faut cesser la rigolade,
Ah Malheur! C'est terminé
La ballade!
Prenez l'car de Saint-Romain
Pour venir dimanche prochain
Et vous arriv'rez plus tôt
A Saint-Jean-d'Abb'tot!
A Saint-Jean-d'Abb'tot'



Une année à la
Cerlanque



Rédacteur en chef : Lionel Dehan

Comité de rédaction : Anne Broudel, Patricia Brument, Françoise Chapelle,
Dominique Courant, Sammy Coutelle, Sylvie Dumesnil

Conception et Impression : AUTRECOM - 0962 27 74 34